La viabilité socio-économique de la ferme forestière en métayage :

RAPPORT D'ÉVALUATION

Sylvain Masse

Service canadien des forêts

Centre de foresterie des Laurentides

Direction Politique et Liaison

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts

Natural Resources Canada
Canadian Forest Service

Canada

102-01565

LA VIABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FERME FORESTIÈRE EN MÉTAYAGE :

RAPPORT D'ÉVALUATION

Sylvain Masse

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
Direction Politique et Liaison

Septembre 2001

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

Masse, Sylvain, 1956-

La viabilité socio-économique de la ferme forestière en métayage : rapport d'évaluation

Publ. aussi en anglais sous le titre : Socio-economic viability of forest tenant farming: evaluation report.
ISBN 0-662-86157-4
No de cat. Fo42-322/2001F

1. Métayage-Aspect économique-Québec (Province) -- Bas-Saint-Laurent.
2. Métayers-Québec (Province) -- Bas-Saint-Laurent.
3. Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent (Québec) -- Aspect économique.
I. Centre de foresterie des Laurentides.
II. Titre

HD1478.C3M37 2001 333.'55630971477 C2001-980256-0

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2001
Numéro de catalogue Fo42-322/2001F
ISBN 0-662-86157-4

Il est possible d'obtenir sans frais un nombre restreint d'exemplaires de cette publication auprès de :
Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S., C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec)
Canada G1V 4C7
Site Web du CFL : http://www.cfl.scf.rncan.gc.ca

Des copies ou des microfiches de cette publication sont en vente chez :
Micromédia Ltée
240, rue Catherine, bureau 305
Ottawa (Ontario) K2P 2G8
Tél. : (613) 237-4250
Ligne sans frais : 1-800-567-1914
Téléc. : (613) 237-4251

This publication is also available in English under the title "Socio-economic viability of forest tenant farming: evaluation report" (Catalog No. Fo42-322/2001E).

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux et figures v

Remerciements vii

Introduction 1

Chapitre 1 - Le métayage en bref 3
1.1 Le concept 3
1.2 Les territoires de mise à l'essai 3
1.3 Le cadre de fonctionnement 4
1.4 Les objectifs 5
1.5 La planification des travaux 6
1.6 Les redevances forestières et leur utilisation 6
1.7 Les revenus et dépenses 8

Chapitre 2 - L'approche d'évaluation 11

Chapitre 3 - L'enquête s'adressant aux métayers 13
3.1 Aspects démographiques et communautaires 13
3.2 Conditions de travail 14
3.3 Perception de la Forêt modèle et relations avec ses intervenants 15
3.4 Revenus 18
3.5 Attentes et vision 21
3.6 Principales constatations 24

Chapitre 4 - L'enquête s'adressant aux ex-métayers 25
4.1 Aspects démographiques et communautaires 25
4.2 Conditions de travail 26
4.3 Perception de la Forêt modèle et relations avec ses intervenants 26
4.4 Revenus 29
4.5 Attentes et vision 31
4.6 Principales constatations 34

Chapitre 5 - L'enquête s'adressant aux employés des métayers 35
5.1 Aspects démographiques et communautaires 35
5.2 Conditions de travail et revenus 36
5.3 Principales constatations 39

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Chapitre 6 - Les retombées socio-économiques 41
6.1 Main-d'oeuvre directe liée à la mise en oeuvre des activités du métayage ... 41
6.2 Localisation de dépenses d'opération des métairies 43
6.3 Destination des bois 44
6.4 Localisation des dépenses de consommation familiale 44
6.5 Économies budgétaires en prestations d'assurance-emploi 45
6.6 Principales constatations 45

Chapitre 7 - Les coûts d'encadrement général et de soutien technique 47
7.1 Approche méthodologique 47
7.1.1 Quelques définitions 47
7.1.2 Les indicateurs 48
7.1.3 Étude de cas 49
7.1.4 Années de référence 51
7.1.5 Collecte et traitement des données 52
7.2 Résultats 53
7.2.1 Indicateurs généraux 53
7.2.2 Indicateurs rattachés au soutien technique de la sylviculture non commerciale 56
7.2.3 Indicateurs rattachés au soutien technique de la sylviculture commerciale 57
7.2.4 Indicateurs rattachés au soutien technique d'activités multiressources 60
7.3 Principales constatations 61

Chapitre 8 - Synthèse et enjeux 63
8.1 La viabilité des métairies 63
8.2 Les coûts d'encadrement général et de soutien technique 67
8.3 Les retombées socio-économiques 68
8.4 Le potentiel d'application de la formule 70

Conclusion 75

Annexe 1 - Évaluation des économies budgétaires en prestations d'assurance-emploi 77
Annexe 2 - Paramètres du coût des réalisations du métayage 79

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1 - Sources de revenus des métairies en 1998-99 8
Tableau 2 - Postes des dépenses des métairies en 1998-99 9
Tableau 3 - Principaux types d'indicateurs selon les quatre critères d'évaluation et les quatre études principales 12
Tableau 4 - Répartition du temps des métayers consacré au métayage en 1998-99 14
Tableau 5 - Proportion des revenus bruts en provenance d'activités multiressources, dans cinq ans 19
Tableau 6 - Satisfaction des métayers envers les bénéfices nets avant impôt de leur métairie en 1998-99 20
Tableau 7 - Contextes et ajustements pour appliquer le modèle 23
Tableau 8 - Principales raisons ayant emmené les répondants à quitter le métayage 32
Tableau 9 - Conditions qui auraient été nécessaires pour demeurer métayers à moyen terme 32
Tableau 10 - Contextes et ajustements pour appliquer le modèle 33
Tableau 11 - Activités principales des employés des métayers 37
Tableau 12 - Durée de l'emploi, salaire et mode de rémunération des employés selon trois activités principales 37
Tableau 13 - Fréquence et durée moyenne des activités secondaires des employés, selon trois activités principales 37
Tableau 14 - Fréquence des autres sources de revenus des employés, selon trois activités principales 38
Tableau 15 - Perception des métayers sur l'évolution des emplois du métayage au cours des cinq prochaines années, selon trois aspects 42
Tableau 16 - Semaines-personnes par type d'activités réalisées par des sous-contractants, en 1998-99 42
Tableau 17 - Semaines-personnes directes générées par le métayage en 1998-99, selon le type de main-d'oeuvre 43
Tableau 18 - Répartition géographique de dépenses d'opération des métairies ... 43
Tableau 19 - Répartition géographique de dépenses de consommation familiale des métayers et de leurs employés en 1998-99, selon le principal lieu de dépense 44
Tableau 20 - Années de référence, selon la formule de gestion 52
Tableau 21 - Coûts annuels moyens d'encadrement, de soutien technique et de réalisations, selon la formule de gestion 53

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES (suite)

Tableau 22 - Coûts annuels moyens d'encadrement et de soutien technique par dollar de réalisations, selon la formule de gestion 54
Tableau 23 - Types de coûts d'encadrement, selon la formule de gestion 54
Tableau 24 - Types de coûts de soutien technique, selon la formule de gestion .. 55
Tableau 25 - Soutien technique et réalisations (moyennes annuelles) de la sylviculture non commerciale, selon la formule de gestion 56
Tableau 26 - Types de travaux sylvicoles non commerciaux, selon la formule de gestion 56
Tableau 27 - Soutien technique et réalisations (moyennes annuelles) de la sylviculture commerciale, selon la formule de gestion 57
Tableau 28 - Ratios de soutien technique pour la sylviculture commerciale, selon la formule de gestion 58
Tableau 29 - Types de travaux sylvicoles commerciaux, selon la formule de gestion 58
Tableau 30 - Types de volumes récoltés, selon la formule de gestion 59
Tableau 31 - Transformation des ratios de soutien technique pour la sylviculture (127 $/ha = 1) 60
Tableau 32 - Coûts annuels moyens de soutien technique et de réalisations pour les activités multiressources 60

FIGURE

Figure 1 - Localisation des territoires de mise à l'essai du métayage 4

REMERCIEMENTS

L'auteur désire souligner l'étroite collaboration de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent tout au long de ce projet.

Je remercie également le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata et la Compagnie Abitibi-Consolidated pour leur appui lors de la collecte de données requises pour ce travail.

Une bonne partie des informations clés de cette évaluation ont été fournies par des métayers, des ex-métayers et leurs employés dans le cadre d'enquêtes spécifiques. Je les remercie sincèrement d'avoir bien voulu partager leur expérience sur la ferme forestière en métayage.

Je tiens également à mentionner la collaboration des personnes suivantes, particulièrement lors de l'élaboration de l'approche d'évaluation :

M. Thomas Beckley,	University of New Brunswick, auparavant du Service canadien de forêts, Centre de foresterie des Maritimes
M. Jacques Robert,	Service canadien des forêts, Rimouski
M. Oleg Stanek,	Université du Québec à Rimouski - GRIDEQ
M. William White,	Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord

Enfin, je tiens à remercier M[mes] Francine Bellavance, Nancy Caron et Isabelle Lamarre ainsi que MM. Marco Bellavance, Jamal Kazi et Mike Roy qui m'ont secondé sur des aspects spécifiques du projet.

INTRODUCTION

La ferme forestière en métayage est une formule de gestion qui consiste à confier une parcelle de territoire à un individu qui s'engage à l'aménager de façon durable et à en partager l'usufruit avec le propriétaire. Depuis 1994, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent (FMBSL) met à l'essai ce système de location de territoire dans l'est du Québec. La FMBSL fait partie d'un réseau national de 11 forêts modèles mis en place par le Service canadien des forêts (SCF) au début des années 1990 pour trouver des solutions pratiques aux questions que soulève la gestion durable des ressources du milieu forestier.

À la demande de la FMBSL, le SCF acceptait à l'automne 1997 de concevoir et de mettre en oeuvre un projet ayant pour but d'évaluer la viabilité socio-économique de la ferme forestière en métayage. Le présent rapport fait état de cette évaluation dont les principales phases ont été réalisées entre le début de l'année 1998 et la fin de l'an 2000.

Le chapitre 1 décrit sommairement le concept de la ferme forestière en métayage et son cadre de mise à l'essai. Le chapitre 2 présente l'approche d'évaluation qui se fonde sur une série de critères et d'indicateurs. Par la suite, les chapitres 3 à 7 rendent compte des études qui ont permis de recueillir les informations critiques de l'évaluation. Puis, le chapitre 8 présente une synthèse des informations recueillies et identifie les enjeux que soulève l'application du concept. La dernière section énonce les conclusions de l'évaluation.

Afin d'alléger la structure du document, de nombreux éléments descriptifs sont présentés de façon succincte, principalement sous forme d'énumérations.

CHAPITRE 1 - LE MÉTAYAGE EN BREF

1.1 Le concept

La ferme forestière en métayage[1] est un système de location de territoire assorti de responsabilités. Il peut être défini comme :

> *Confier un territoire forestier à un individu, appelé métayer, qui s'engage à l'aménager de façon durable, sous réserve d'en partager l'usufruit avec le propriétaire.*

Cette approche représente une façon de contourner l'impossibilité, pour la plupart des personnes intéressées à devenir fermiers forestiers, d'acquérir suffisamment de territoire forestier pour s'assurer, par l'aménagement du territoire, d'un niveau de vie adéquat sans avoir recours aux programmes sociaux.

1.2 Les territoires de mise à l'essai

La mise à l'essai du métayage s'effectue dans la région du Bas-Saint-Laurent, dans deux territoires appartenant à la compagnie Abitibi-Consolidated et regroupant 47 600 hectares (figure 1). Ces territoires se classent dans le sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'est[2].

La seigneurie du Lac Métis couvre 33 900 hectares et est située à environ 75 kilomètres au sud-est de Rimouski. Elle est accessible par les municipalités de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et de Saint-Charles-Garnier. On y retrouve 16 métairies ou territoires alloués à des métayers.

La seigneurie Nicolas-Riou se trouve à 40 kilomètres au sud-ouest de Rimouski, enclavée dans la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière. D'une superficie de 13 700 hectares, elle renferme neuf métairies.

Les 25 métairies[3] de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent ont une superficie moyenne de 1 000 hectares. Leur coupe admissible moyenne est de l'ordre de 1 600 mètres cubes solides (m^3_s) par année.

---

[1] Nous utilisons aussi, sans distinction, le diminutif «métayage».

[2] Ministère des Ressources naturelles du Québec. Mars 1999 (révisé). Programme de reconnaissance des écosystèmes forestiers du Québec méridional. Rapport de classification écologique. Sapinière à bouleau jaune de l'est. 217 p.

[3] Le nombre de métairies et de métayers de la FMBSL a varié quelque peu au fil des ans.

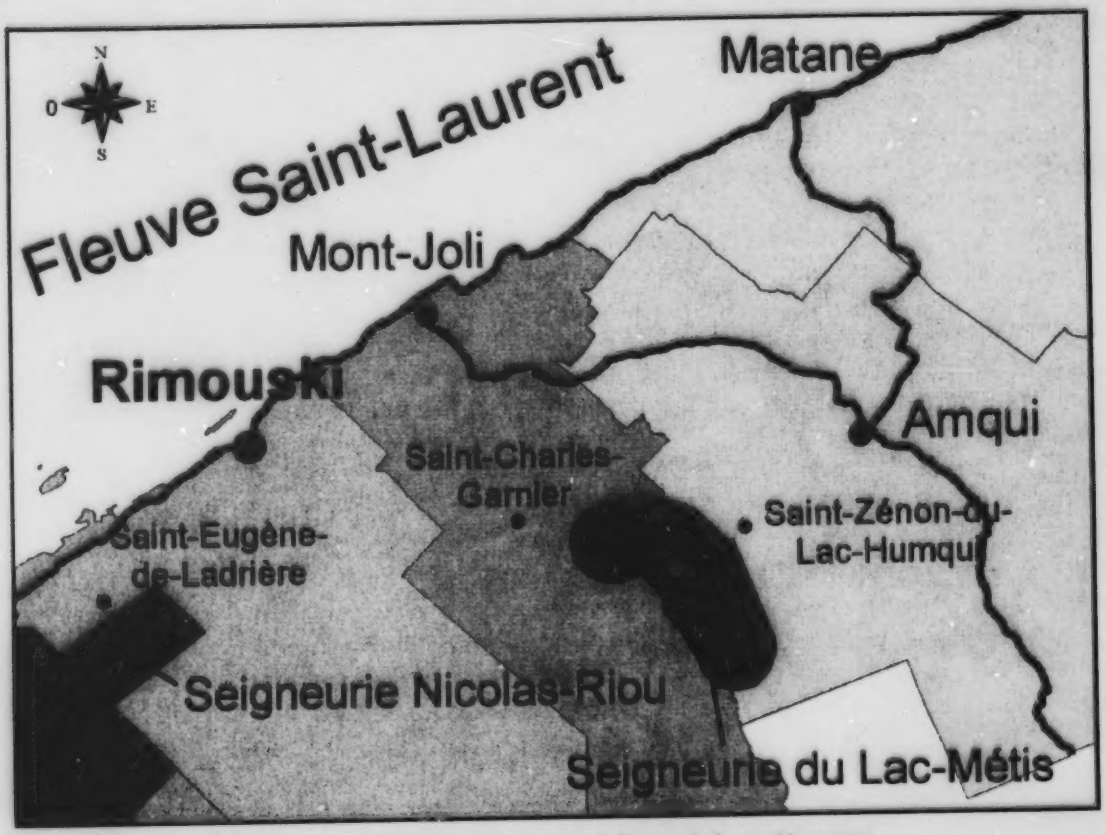

Figure 1. Localisation des territoires de mise à l'essai du métayage

1.3 Le cadre de fonctionnement

Les aspects suivants caractérisent le cadre de fonctionnement du métayage :

- Une délégation de gestion d'Abitibi-Consolidated à la Forêt modèle pour l'ensemble des ressources ligneuses, fauniques et récréatives des deux territoires.

- Des contrats pluriannuels (dix ans) entre la Forêt modèle et les métayers, stipulant notamment que la principale occupation des métayers doit être l'exploitation de leurs métairies.

- Une entente entre la Forêt modèle et Abitibi-Consolidated sur la destination des bois coupés sur les seigneuries. Selon cette entente, le propriétaire foncier peut déterminer la destination des bois de sciage et de déroulage, par exemple vers une scierie spécifique pour les bois de sciage résineux. Dans un tel cas, une comité de

métayers négocie le prix du bois avec la scierie dans une optique de prix du marché. S'il n'y a pas d'accord, un système d'arbitrage est prévu.

- Une gestion individuelle de la matière ligneuse pour chaque métairie. Les métayers ont accès aux subsides du programme provincial d'aide à la mise en valeur des forêts privées car ils sont considérés, aux fins de ce programme, comme des propriétaires forestiers.

- Des redevances forestières (droits de coupe) faisant office de loyer.

- Une gestion collective des activités récréatives, de chasse et de pêche[4] par le biais d'une pourvoirie (coopérative ou corporation) de métayers par territoire.

- L'encadrement général et le soutien technique prodigués par la Forêt modèle. L'équipe de soutien technique de la Forêt modèle assume ici le rôle d'agent livreur pour l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

1.4 Les objectifs

Le développement et la mise à l'essai de cette formule visent à atteindre les objectifs suivants :

- Créer de la richesse dans les communautés rurales.

- Favoriser l'entrepreneurship.

- Valoriser le travail en forêt.

- Faire de la place aux jeunes.

- Permettre une répartition équitable des profits générés par la mise en valeur des différentes ressources de la forêt.

- Développer un modèle exportable.

---

[4] Nous identifierons l'ensemble de ces activités sous les termes «activités non ligneuses» ou «activités multiressources».

1.5 La planification des travaux

La planification des activités forestières de chaque seigneurie repose sur un plan d'aménagement multiressource qui est le résultat d'un consensus établi avec les promoteurs et partenaires de la Forêt modèle[5]. Ce plan s'inscrit dans une perspective de développement durable de la matière ligneuse, de la faune, de l'eau, des paysages et du potentiel récréatif. Le territoire y est réparti en quatre zones d'affectation :

1) Conservation des ressources du milieu.

2) Protection des ressources du milieu.

3) Aménagement selon les spécificités du site[6].

4) Aménagement forestier avec récréation intensive.

Chacune de ces zones comporte des modalités de protection et d'intervention spécifiques. Par exemple, aucune intervention n'est permise dans la zone de conservation des ressources du milieu.

Le plan multiressource comporte également un code d'éthique qui encadre les interventions. À titre d'exemples, l'emploi de phytocides pour l'entretien des plantations est interdit et les coupes totales ne doivent pas dépasser 4 hectares.

Sur cette base, les travaux d'aménagement sont planifiés par le biais de plans annuels et quinquennaux.

1.6 Les redevances forestières et leur utilisation

Les taux des redevances forestières varient selon la valeur commerciale des essences. Lors de la première année de mise à l'essai du métayage, en 1994-95, les taux perçus par mètre cube et par type d'essences étaient similaires à ceux des forêts publiques environnantes. Ainsi, le taux moyen (pondéré selon les volumes récoltés par type d'essences dans les métairies) s'établissait à 5,24 $/m^3_s$ pour le métayage et à 5,19 $/m^3_s$ pour la zone de tarification forestière correspondante de la forêt publique. En 1999-2000, le taux moyen pondéré pour le métayage atteignait 6,61 $/m^3_s$ (une augmentation de 26 %

---

[5] Les quatre promoteurs de la FMBSL sont la compagnie Abitibi-Consolidated, la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata et le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent. La Forêt modèle peut également compter sur l'appui d'une quarantaine de partenaires qui sont des organisations publiques et privées représentant un large éventail des intervenants du milieu forestier.

[6] Cette zone inclut les érablières à sucre et les aires d'hivernage de l'orignal.

sur cinq ans), comparativement à 9,35 $/m^3$_s$ pour la forêt publique (une augmentation de 80 %). Le niveau relatif des redevances forestières de la formule du métayage est examiné plus loin au chapitre 8.

Durant la période 1996-97 à 1998-99, la Forêt modèle a perçu des redevances forestières pour environ 200 000 $ par année, soit une moyenne de 8 000 $ par métairie. Ces sommes ont été utilisées de la façon suivante :

- 20 % ont servi à payer les taxes foncières et les droits de protection du territoire à la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) et à la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

- 50 % on été réinvestis sur le territoire, principalement en travaux sylvicoles et de voirie.

- 30 % ont été versés dans un fonds de compensation. Ce fonds est destiné aux métayers afin de les compenser pour les améliorations qu'ils apportent au territoire. À chaque fin d'année, si un métayer a respecté les clauses de son contrat, la Forêt modèle place en son nom un montant de l'ordre de 2 500 $ qui porte de l'intérêt. À tous les cinq ans, le métayer peut en retirer une partie. À son départ, il pourra retirer le fonds résiduel.

Par ailleurs, depuis l'exercice 1998-99, une partie des redevances forestières est versée dans un fonds d'immobilisation qui servira ultérieurement à compenser les métayers qui investissent dans des infrastructures sur le territoire. Par exemple, si un métayer construit un chalet pour fins de location, il pourra obtenir à son départ un dédommagement pour les infrastructures qui resteront sur place.

Jusqu'ici, Abitibi-Consolidated a accepté de réinvestir l'ensemble des redevances forestières dans le projet de métayage. À court terme, cependant, la Forêt modèle a l'intention de retourner au propriétaire foncier une partie des redevances qu'elle perçoit auprès des métayers.

1.7 Les revenus et dépenses

Le tableau 1 montre qu'environ 80 % des revenus des métairies proviennent de la vente de bois.

Tableau 1. Sources de revenus des métairies en 1998-99

Source de revenus	Montant	Pourcentage
Ventes de bois	1 862 700 $	78 %
Subsides à l'aménagement forestier	312 200 $	13 %
Fonds de compensation	63 800 $	3 %
Activités multiressources	64 400 $	3 %
Exécution de travaux à contrat	38 700 $	2 %
Divers	58 200 $	2 %
Total	**2 400 100 $**	**100 %**

Les subsides à l'aménagement forestier proviennent du Programme de mise en valeur des forêts privées (géré par l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées), du volet 2 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, et de la partie des redevances forestières qui est réinvestie dans le projet.

Quant aux revenus d'activités multiressources, ils se composent surtout de salaires versés à des métayers qui travaillent à temps partiel pour une pourvoirie de métayers, ainsi que de revenus de location de chalets situés sur le territoire de certaines métairies[7]. En outre, les métayers de la seigneurie Nicolas-Riou touchent deux autres formes de revenus multiressources : des services fournis par leur coopérative, notamment en matière de nivellement de chemins, et des jetons de présence lorsqu'ils assistent aux réunions de la coopérative.

Le tableau 2 identifie les principaux postes de dépenses des métairies. On y remarque que le salaire des employés et les activités mises en oeuvre à contrat représentent près des deux tiers des dépenses totales.

[7] Les données du tableau 1 ne révèlent pas les revenus bruts des pourvoiries qui gèrent en commun les activités multiressources des métayers. Leurs chiffres d'affaires totalisent environ 400 000 $ par année.

Tableau 2. Postes des dépenses des métairies en 1998-99

Poste de dépense	Montant	Pourcentage
Entrepreneurs et services professionnels	574 100 $	33 %
Salaires et charges sociales (employés)	521 800 $	30 %
Redevances forestières	233 300 $	14 %
Entretien et réparations	130 700 $	8 %
Fournitures, équipements et carburants	96 600 $	6 %
Assurances, taxes et permis	48 800 $	3 %
Frais d'intérêt	53 700 $	3 %
Syndicat des producteurs de bois du BSL[a]	47 900 $	3 %
Autres[b]	16 400 $	1 %
Total	**1 723 300 $**	**100 %**

[a] Prélèvements sur les bois vendus.

[b] Incluant la variation des inventaires des bois récoltés.

CHAPITRE 2 - L'APPROCHE D'ÉVALUATION

L'évaluation de la viabilité socio-économique du métayage se fonde sur quatre critères :

- la viabilité des métairies;
- les coûts d'encadrement général et de soutien technique;
- les retombées socio-économiques;
- le potentiel d'application de la formule.

Pour chacun de ces critères, nous avons établi une série d'indicateurs qui furent par la suite mesurés par le biais de quatre études principales : trois enquêtes et une étude sur les coûts d'encadrement général et de soutien technique. Le tableau 3 montre les principaux types d'indicateurs selon les quatre critères d'évaluation et les quatre études principales. Comme l'indique son appellation, un type d'indicateurs peut regrouper plusieurs indicateurs de même nature. À titre d'exemple, «conditions de travail et satisfaction» regroupe des indicateurs comme le nombre de semaines travaillées par type d'activités, le nombre d'heures travaillées par semaine, le niveau d'effort physique exigé par les travaux et les avantages non monétaires liés à l'emploi.

Outre ces indicateurs, les enquêtes s'adressant aux métayers, ex-métayers et employés des métayers ont servi à colliger des données démographiques ainsi que des informations sur le degré de satisfaction des répondants envers leur communauté.

Tableau 3. Principaux types d'indicateurs selon les quatre critères d'évaluation et les quatre études principales

Études principales	Critères d'évaluation et types d'indicateurs			
	Viabilité des métairies	**Coûts d'encadrement et de soutien technique**	**Retombées socio-économiques**	**Potentiel d'application de la formule**
Enquête s'adressant aux métayers actifs	Attentes (initiales et évolution) Conditions de travail et satisfaction Bénéfices (satisfaction, évolution) Autres sources de revenus Perception des structures Relations avec les intervenants Désir de demeurer métayers		Employés (nombre et évolution) Sous-contractants (m.-o. et évolution) Dépenses d'opération (localisation) Dépenses de consommation (localisation) Économies budgétaires en prestations d'assurance-emploi	Contextes d'application Ajustements Avantages Enjeux
Enquête s'adressant aux ex-métayers[a]	Attentes (initiales et évolution) Conditions de travail et satisfaction Bénéfices (satisfaction, évolution) Autres sources de revenus Perception des structures Relations avec les intervenants Raisons d'abandon			Contexte d'application Ajustements Avantages Enjeux
Enquête s'adressant aux employés des métayers			Conditions de travail et satisfaction Salaires (niveaux et satisfaction) Autres sources de revenus Satisfaction globale Dépenses de consommation (localisation)	Avantages Enjeux
Coûts d'encadrement et de soutien technique		Ratios de coûts (métayage et formules comparatives)		Enjeux

[a] Les ex-métayers sont des personnes qui ont été métayers mais qui ne le sont plus.

CHAPITRE 3 - L'ENQUÊTE S'ADRESSANT AUX MÉTAYERS

Le questionnaire de cette enquête a été élaboré afin de compléter des données que colligeait déjà la Forêt modèle, particulièrement sur cinq thèmes présentés ici sous forme de questions :

- Qui sont les métayers actifs et quels rapports entretiennent-ils avec leur communauté?
- Quelles sont leurs conditions de travail?
- Quels sont leurs revenus?
- Quelles perceptions ont-ils de la Forêt modèle et de ses intervenants?
- Quelles sont leurs attentes et leur vision à moyen et long termes?

L'enquête a également permis d'identifier les employés des métayers. Ceux-ci ont par la suite été contactés dans le cadre d'une enquête spécifique décrite au chapitre 5. En outre, l'enquête s'adressant aux métayers actifs a servi à colliger des données de base pour estimer certaines retombées socio-économiques présentées au chapitre 6.

Au cours des mois de février et mars 1999, nous avons rencontré chacun des 25 métayers de la Forêt modèle. Vingt d'entre eux ont débuté leur expérience de métayage en 1994 et cinq en 1998.

3.1 Aspects démographiques et communautaires

Les 25 métayers de la FMBSL sont des hommes qui ont entre 27 et 53 ans, et dont l'âge moyen se situe autour de 39 ans. Leur âge moyen est le même que celui des travailleurs forestiers du Québec[8].

Onze des métayers sont nés dans la municipalité qu'ils habitaient au moment de l'enquête. Des 14 métayers qui n'y sont pas nés, six s'y sont installés à cause du métayage.

Vingt métayers sont mariés ou vivent en union de fait. Ils ont en moyenne deux enfants dont l'âge moyen est de neuf ans. Les cinq autres sont célibataires et vivent seuls.

Six des métayers n'ont pas complété leurs études secondaires, neuf détiennent un diplôme d'études secondaires, huit, d'études collégiales et deux, d'études universitaires.

---

[8] Poulin, H; Masse, S.; Audet, D. 1998. Enquête sur la main-d'oeuvre forestière au Québec en 1994 : rapport synthèse. Ministère des Ressources naturelles du Québec. Charlesbourg, Québec. 51p.

Avant de devenir métayers, les deux tiers travaillaient déjà en aménagement forestier, notamment à titre d'employés sylvicoles, d'entrepreneurs, d'acériculteurs ou de formateurs. Les deux tiers des futurs métayers avaient alors un statut d'employé, les autres travaillaient à leur compte.

D'une manière générale, 80 % des métayers sont très ou assez satisfaits de leur municipalité en tant que milieu de vie. Lorsqu'on leur demande quels sont les avantages d'y demeurer, 64 % mentionnent d'habiter à la campagne et 56 %, l'environnement naturel. Pour plus de la moitié d'entre eux, le manque de services est le principal inconvénient à habiter dans leur municipalité.

3.2 Conditions de travail

En 1998, les métayers ont consacré en moyenne 36 semaines au projet de métayage, dont plus de 70 % à la réalisation d'activités sylvicoles (tableau 4). Au cours de cette période, ils travaillaient en moyenne dix heures par jour et cinq jours par semaine. Neuf métayers sur dix considèrent que le temps qu'ils consacrent à leur métairie leur convient très bien ou plutôt bien.

Tableau 4. Répartition du temps des métayers consacré au métayage en 1998-99

Types d'activités	Nombre moyen de semaines	Pourcentage
Sylviculture[a]	26,0	72 %
Activités multiressources	3,0	8 %
Gestion[b]	7,4	20 %
Total	**36,3**	**100 %**

[a] Sylviculture commerciale (avec récolte de tiges marchandes) et non commerciale, incluant la voirie.

[b] Composé principalement des activités de planification, surveillance, commercialisation, administration et formation.

Lorsqu'on demande aux métayers s'ils prévoient des changements dans la durée ou le type de leurs activités au cours des cinq prochaines années, les deux tiers répondent non et le tiers, oui. Tous ceux ayant répondu par l'affirmative prévoient allonger leur période annuelle d'opérations, principalement par le biais de coupes hivernales et de projets acéricoles.

Les trois quarts des répondants considèrent qu'être métayers leur apporte des avantages intangibles ou non monétaires. Ainsi, plusieurs utilisent le territoire de la forêt modèle pour leurs loisirs personnels et familiaux, notamment pour des activités de chasse, de pêche et de randonnée. Certains mentionnent qu'ils aiment travailler en forêt ou échanger avec des confrères.

Toutefois, 11 métayers sont d'avis que certaines de leurs opérations forestières entraînent un trop grand effort physique ou de mauvaises conditions de travail, pour eux et leurs employés. La récolte de bois est la principale opération en cause. Plusieurs aimeraient pallier ce problème par une mécanisation de leurs opérations de coupe.

Depuis leur entrée en fonction, une majorité de métayers ont acheté de la machinerie, notamment des camionnettes, motoneiges, VTT et débardeurs. En outre, la plupart prévoient acheter de la machinerie au cours des cinq prochaines années, particulièrement pour leurs opérations de coupe. À la question "Est-il difficile de trouver du financement pour acheter de la machinerie pour votre métairie?", 80 % répondent plutôt facile ou très facile.

Dans le même ordre d'idée, trois métayers ont déjà installé des immeubles (chalets) sur leurs métairies et neuf prévoient le faire (chalets, centre de transformation de sève d'érable) au cours des cinq prochaines années. Selon 11 métayers, il est plutôt facile ou très facile d'obtenir du financement pour installer des immeubles sur leur métairie. Toutefois, sept autres considèrent plutôt difficile le financement d'infrastructures. Deux contraintes sont surtout invoquées : la non propriété du terrain et l'incertitude quant au renouvellement de l'entente de partenariat avec le propriétaire foncier[9] .

Par ailleurs, huit métayers sur dix se disent très satisfaits ou plutôt satisfaits de leurs employés. Dans les deux tiers des cas, ils trouvent très ou plutôt facile la gestion et la supervision des employés. Les principales sources de difficultés rapportées sont le manque d'autonomie et le manque de responsabilité de certains employés. À cet égard, la vaste majorité des métayers trouve qu'il est difficile de recruter de bons employés. Ils constatent une pénurie de main-d'oeuvre intéressée et bien formée, et déplorent le manque de relève chez les travailleurs forestiers de leur région.

3.3 Perception de la Forêt modèle et relations avec ses intervenants

On a demandé aux métayers quel était leur degré de satisfaction envers différents éléments du métayage. Dans les cas d'insatisfaction, les répondants étaient invités à préciser leurs perceptions.

Dans plus de 50 % des cas, ils se disent très satisfaits :

- **de l'attribution initiale des métairies aux métayers.** Cependant, quatre métayers ont par la suite changé de point de vue. Parmi ces derniers, certains disent s'être trop fiés au départ sur les activités multiressources pour assurer la viabilité de leur métairie. D'autres considèrent que les disponibilités ligneuses ont été soit mal réparties, soit mal évaluées. La satisfaction des métayers envers les

[9] Cette entente a depuis été renouvelée jusqu'en 2009.

ajustements apportés par la Forêt modèle au territoire de certaines métairies est traitée plus bas.

- **de l'appui technique qu'ils reçoivent de la FM**. Dans trois des cinq cas d'insatisfaction, on souhaiterait plus de conseils techniques, notamment pour la gestion d'activités multiressources, et moins de surveillance.

Les métayers sont en général satisfaits[10] :

- **des objectifs de la FM**. Les deux cas d'insatisfaction réfèrent moins à la nature des objectifs qu'à l'atteinte de ceux-ci, notamment en matière d'aménagement multiressource.

- **du conseil d'administration de la FM**. Dans les quelques cas d'insatisfaction, les répondants mentionnent qu'ils se sentent tenus à l'écart des décisions les concernant, ou trouvent que les délais de prise de décision sont trop longs. En outre, sept métayers n'ont pas d'opinion sur le conseil d'administration de la FM.

- **du processus de sélection des métayers.** À notre demande, ils ont identifié les critères leur apparaissant les plus pertinents pour la sélection de futurs métayers. Il s'agit de l'expérience ou la formation en aménagement forestier, des aptitudes d'entrepreneur, de la détermination et du dynamisme.

- **des ajustements apportés aux territoires de métairies.** Deux métayers considèrent que les ajustements apportés par la FM n'ont pas corrigé adéquatement les disparités ligneuses qui existaient initialement entre les métairies.

- **de la formation reçue de la FM.** Plusieurs soulignent la qualité de l'enseignement et le fait qu'il soit adapté à leurs besoins. Certains auraient préféré compléter leur formation plus tôt en début du projet, approfondir davantage certains sujets ou obtenir des occasions additionnelles de formation.

- **du plan d'aménagement multiressource** (y compris le code d'éthique et les contraintes d'aménagement).

- **de leurs responsabilités contractuelles** (y compris le plan d'intervention annuel). Trois métayers se disent plutôt insatisfaits de ces responsabilités, notamment en raison de la charge de travail qu'elles impliquent.

---

[10] Satisfaits : plus de 50 % des métayers sont soit très satisfaits ou plutôt satisfaits.

- **de leur pourvoirie de métayers**. Cependant, certains perçoivent un manque d'implication de la part de collègues, la prise de contrôle des activités par une minorité et une structure de fonctionnement trop lourde. Un métayer déplore l'obligation de faire partie d'une pourvoirie pour gérer les ressources non ligneuses de sa métairie.

- **du fonds de compensation**. Deux métayers mentionnent qu'ils seraient satisfaits des bénéfices nets de leur métairie, même en l'absence d'un fonds de compensation.

- **du financement des travaux**. Selon un métayer, les normes d'admissibilité sont plus rigides depuis qu'elles sont déterminées par l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. Un autre considère que certains travaux sylvicoles sont sous-financés.

- **des droits de coupe**.

Toutefois, les métayers sont divisés sur :

- **les partenaires de la FM**. Selon plusieurs métayers, la plupart des partenaires n'ont pas une incidence significative sur la mise à l'essai du métayage. Dans le même ordre d'idée, d'autres mentionnent que les partenaires ne s'impliquent pas suffisamment. Cinq répondants n'ont pas d'opinion sur cet aspect.

- **les contraintes imposées par la FM à la mécanisation des opérations de coupe**[11]. Plusieurs souhaiteraient mécaniser leurs opérations de coupe dans le but de remédier à un manque de main-d'oeuvre qualifiée, d'améliorer leurs conditions de travail, de baisser leurs coûts de production ou d'augmenter leurs temps libres.

Par ailleurs, la plupart trouvent avantageux **de faire partie d'un groupe de métayers dans leurs relations avec la FM**, particulièrement lors de négociations. Les autres n'y voient ni avantages, ni désavantages.

Lorsqu'on leur demande si les métayers collaborent ou s'entraident suffisamment entre eux, les deux tiers répondent par l'affirmative. Ils rapportent **plusieurs formes de collaboration :**

---

[11] En raison d'enjeux financiers, sociaux et environnementaux, le conseil d'administration de la FM a retardé la mise en oeuvre de projets de mécanisation proposés par des métayers. Dans ce contexte, la FM et des métayers ont entrepris, au printemps 2000, la première phase d'un essai visant à mesurer les impacts de la mécanisation d'opérations de coupe à l'aide de petites têtes multifonctionnelles.

- la gestion commune de métairies[12];
- les pourvoiries de métayers;
- le partage de la main-d'oeuvre et le prêt d'équipements;
- le dépannage, l'aide à la réalisation de travaux et le partage de connaissances;
- l'achat en commun de machinerie ou d'équipements;
- l'exécution de certains travaux à contrat.

Des 25 métayers, 21 trouvent rassurant **l'encadrement administratif et technique dispensé par la FM.** Lorsqu'on leur demande si eux et leurs confrères pourraient fonctionner sans l'encadrement fourni par la Forêt modèle, 18 répondent certainement oui ou plutôt oui. Les métayers apportent ici plusieurs précisions :

- La plupart croient qu'une forme ou une autre d'encadrement est nécessaire, particulièrement pour garantir de saines pratiques forestières, ou encore pour jouer un rôle d'intermédiaire et de médiateur avec le propriétaire terrien.

- Certains mentionnent que la fonction d'encadrement était plus nécessaire au début du projet que maintenant, entre autres pour la formation des métayers et l'appui à la mise en place des métairies et des pourvoiries de métayers.

- Parmi ceux qui pensent pouvoir se passer d'une structure d'encadrement, certains précisent qu'une telle situation exigerait que les métayers consacrent passablement de temps à des activités actuellement assumées par la Forêt modèle. Selon eux, ces responsabilités additionnelles pourraient avoir une incidence sur la rentabilité des métairies.

3.4 Revenus

On a demandé aux métayers quel pourcentage de leurs revenus bruts ils comptaient pouvoir retirer d'activités multiressources dans cinq ans. Leurs prévisions apparaissent au tableau 5. Lorsqu'ils ont débuté leur expérience de métayage, pour la plupart en 1994, huit métayers sur dix prévoyaient retirer une plus grande proportion de revenus d'activités multiressources, comparativement à aujourd'hui. Seuls les revenus anticipés d'activités acéricoles se sont maintenus ou ont augmenté depuis le début du projet.

---

[12] Trois métayers gèrent de concert leurs métairies au sein d'une compagnie; deux autres font de même avec leurs métairies respectives. Selon un des métayers regroupés, la gestion commune de métairies facilite la mécanisation à petite échelle des opérations de coupe.

Tableau 5. Proportion des revenus bruts en provenance d'activités multiressources, dans cinq ans

Proportion des revenus	Fréquence	Pourcentage
0-10 %	18	72 %
11-20 %	4	16 %
21-30 %	1	4 %
Plus de 30 %	2	8 %
Total	**25**	**100 %**

Les métayers mentionnent plusieurs raisons pour expliquer la baisse de leurs attentes au regard des revenus multiressources :

- Les attentes initiales étaient irréalistes.
- Certains métayers n'ont pas d'intérêt pour ce type d'activités, d'autres manquent de temps pour s'impliquer réellement.
- Les structures mises sur pied pour gérer collectivement les activités multiressources sont inadéquates.
- Une plus grande part de ces activités devrait être gérée individuellement.
- La demande est limitée par l'éloignement des grands centres urbains.
- Les bénéfices atteindront leur plein potentiel dans dix à quinze ans, en raison notamment de l'importance des investissements requis pour développer des structures d'accueil comme des chalets.

En regard des revenus de vente de bois, les deux tiers des métayers croient que l'entente avec Abitibi-Consolidated sur la destination des bois coupés sur les seigneuries affecte la rentabilité de leur métairie. De ces 16 métayers, 14 pensent que l'effet est négatif et qu'il diminue leurs revenus bruts de vente de bois d'environ 7 % en moyenne, comparativement à une situation de libre marché. Toutefois, il n'est pas clair si ce pourcentage correspond à l'ensemble de leurs revenus de vente de bois ou uniquement à leurs revenus provenant des bois de sciage et de déroulage (les catégories visées par l'entente)[13].

On a demandé aux métayers d'évaluer les bénéfices nets avant impôt de leur métairie pour l'année 1998-1999 qui était en voie de se terminer au moment de l'enquête. Leurs estimations, qu'ils considéraient en général très fiables, varient de 10 000 $ à 60 000 $, la moyenne se situant autours de 31 000 $[14]. Le tableau 6 montre leur niveau de satisfaction à l'endroit de ces bénéfices. Comme l'indique la colonne des bénéfices nets

[13] L'enquête s'adressant aux ex-métayers, dont les résultats se retrouvent au chapitre 4, permet de préciser cette question.

[14] Si l'on considère les avantages fiscaux dont bénéficient les entreprises, un bénéfice net de 30 000 $ peut se comparer à un salaire de plus de 40 000 $.

moyens, le niveau de bénéfices n'explique qu'en partie le degré de satisfaction; tout dépend des attentes des métayers envers le métayage. Nous examinerons plus loin quelles sont ces attentes.

Tableau 6. Satisfaction des métayers envers les bénéfices nets avant impôt de leur métairie en 1998-99

Niveau de satisfaction	Bénéfice net moyen	Fréquence	Pourcentage
Très satisfaits	39 100 $	5	23 %
Plutôt satisfaits	31 700 $	9	41 %
Plutôt insatisfaits	22 500 $	5	23 %
Très insatisfaits	27 000 $	3	14 %
Total	**30 700 $**	**22**	**100 %**

Note: Trois métayers ne pouvaient estimer leurs bénéfices de 1998-99 et n'ont donc pas répondu à cette question.

Dans les huit cas d'insatisfaction (plutôt ou très insatisfaits), nous avons demandé aux métayers quel niveau de bénéfices nets avant impôt les aurait satisfait. Leurs réponses varient de 22 000 $ à 50 000 $, pour une moyenne de 37 500 $.

Selon les métayers, les fluctuations annuelles des bénéfices nets de leurs métairies sont causées par quatre facteurs principaux : le manque d'expérience, les fluctuations du prix du bois, les variations des contingents de bois feuillus destinés à la pâte et les fluctuations des montants des subsides sylvicoles. Lorsqu'on leur demande si les fluctuations annuelles de leurs bénéfices représentent un problème important pour eux, les deux tiers sont d'avis qu'il est peu ou pas important.

À la question «Comment entrevoyez-vous les bénéfices nets de votre métairie dans cinq ans?», 28 % répondent qu'ils seront nettement à la hausse, 60 %, un peu à la hausse, et 12 %, stables. Les métayers invoquent surtout quatre raisons pour justifier la hausse anticipée de leurs bénéfices : un gain d'efficience et d'efficacité au fil des ans, la diminution de leur dette sur des investissements de départ, des projets acéricoles et une augmentation anticipée des disponibilités ligneuses suite à un récent inventaire forestier.

Par ailleurs, huit métayers sur dix avaient en 1998 d'autres sources de revenus que leur métairie, notamment des boisés privés. Dans les deux tiers des cas, ces revenus additionnels étaient inférieurs à 15 000 $. Leur revenu actuel toutes sources (donc métairie et, le cas échéant, autres sources) est dans 80 % des cas supérieur (68 %) ou semblable (12 %) à celui qu'ils avaient avant de devenir métayers.

Au moment de l'enquête, 13 des 20 conjointes de métayers avaient un emploi ou une autre source de revenus. Dans six de ces cas, une partie des revenus de la conjointe est liée à la Forêt modèle, comme employée d'une métairie ou d'une pourvoirie.

Près de 90 % des métayers considèrent que les revenus globaux de leur ménage leur assurent un niveau de vie adéquat.

3.5 Attentes et vision

La plupart des métayers avaient des attentes spécifiques lorsqu'ils ont soumis leur candidature à la Forêt modèle :

- 60 % voulaient **vivre décemment de la forêt** en travaillant sur une base annuelle. 14 de ces 15 métayers considèrent qu'ils ont réalisé cet objectif.

- La moitié d'entre eux voulaient **devenir leur propre patron**. Ces métayers considèrent avoir atteint leur objectif.

- **Faire de l'aménagement multiressource** est le troisième type d'attentes initiales le plus courant. Des six métayers dont l'un des objectifs était la gestion d'activités récréatives, aucun n'a encore atteint ce but. Deux d'entre eux croient encore pouvoir l'atteindre comme métayer, mais quatre ont abandonné cette idée. Parmi les six métayers qui visaient l'aménagement multiressource, trois disent avoir atteint leur objectif, et deux des trois autres pensent toujours pouvoir l'atteindre.

À la question «Selon vous, la plupart des métairies de la Forêt modèle seront-elles des entreprises viables dans cinq ans?», 24 des 25 métayers ont répondu oui. Deux raisons sont surtout invoquées pour appuyer ces prédictions :

- Selon dix répondants, la plupart des métairies sont déjà viables, et certains entrevoient une amélioration de la rentabilité au fil des ans pour les mêmes raisons que celles invoquées à la section 3.4 pour les métairies individuelles. Cependant, cinq métayers signalent que les bénéfices sont vulnérables à d'éventuelles baisses du prix du bois.

- Six autres métayers considèrent que le potentiel ligneux actuel de la plupart des métairies est suffisant pour assurer leur viabilité. Dans les quelques cas où les volumes commerciaux seraient insuffisants, la viabilité serait aussi tributaire des subsides à la sylviculture.

On leur a également demandé s'ils souhaitaient demeurer métayers à moyen et long termes. Tous veulent le demeurer à moyen terme, soit pour les cinq prochaines années. De plus, 20 d'entre eux souhaitent le demeurer pour les 15 prochaines années, deux sont indécis et trois ne le souhaitent pas. Parmi ces derniers, un métayer veut prendre sa retraite d'ici là, un autre a l'intention de transférer sa métairie à l'un de ses enfants et le troisième compte développer une entreprise forestière à l'extérieur de la FM.

Selon les métayers, quatre conditions principales sont requises pour qu'ils demeurent métayers à moyen et long termes :

- la santé vient en premier lieu, avec cinq réponses, étant donné les exigences physiques de l'emploi;

- la mécanisation à petite échelle de la récolte est mentionnée à quatre reprises; plusieurs voient là une façon d'améliorer leurs conditions de travail et de pallier la difficulté à trouver une main-d'oeuvre adéquate;

- un encadrement plus limité de leurs activités par la Forêt modèle revient aussi à quatre reprises; ces métayers veulent plus de latitude, notamment quant aux orientations à donner à leurs entreprises;

- le renouvellement de l'entente de partenariat avec le propriétaire foncier est également mentionné à quatre reprises[15].

À la question «En sachant ce que vous savez maintenant, et si c'était à refaire, poseriez-vous à nouveau votre candidature pour devenir métayer?», 18 ont répondu certainement oui, six, plutôt oui, et un, certainement non. Dans ce dernier cas, la personne a trouvé ses premières années de métayage très difficiles à cause d'un manque d'expérience pratique en foresterie. Aujourd'hui, elle souhaite demeurer métayer au moins pour les cinq prochaines années.

Nous avons également demandé aux métayers si le modèle de la ferme forestière en métayage pourrait être appliqué ailleurs que sur la FMBSL. Tous ont répondu oui. Le tableau 7 indique dans quels contextes et avec quels ajustements les métayers entrevoient l'application du métayage.

[15] Rappelons que cette entente a depuis été renouvelée jusqu'en 2009.

Tableau 7. Contextes et ajustements pour appliquer le modèle

	Fréquence
En forêt publique, près des municipalités[a]	14
En forêt publique en général	9
Sur des territoires à vocation faunique	1
Sur de grands territoires privés	1
Plus grande liberté d'action[b]	2
Droits de coupe moins élevés que pour la foresterie industrielle[c]	2
Revenus de base assurés par la sylviculture[d]	2
Répartition plus uniforme des disponibilités ligneuses	1
Plus grandes disponibilités ligneuses[e]	1
Respect des disponibilités ligneuses	1
Métairies avec trois permanents[f]	1
Libre marché pour la vente des bois	1
Regroupements de métairies sur un même territoire (pas isolées)[g]	1
Objectifs multiressources réalistes	1
Accessibilité à un fonds de démarrage[h]	1
Soutien technique multidisciplinaire	1
Encadrement allégé[i]	1

[a] Incluant les lots intramunicipaux.

[b] Pour fixer les objectifs d'aménagement et les structures, en autant que l'on respecte le développement durable.

[c] Pour reconnaître les modalités d'aménagement différentes.

[d] Surtout si d'autres organismes, comme des ZEC, détiennent aussi des droits sur le territoire.

[e] Pour mieux pouvoir s'ajuster aux fluctuations du marché du bois.

[f] Comprenant un métayer, un assistant et un apprenti; avec des revenus nets de l'ordre de 200 000 $.

[g] Notamment pour négocier en commun les prix du bois.

[h] Pour faciliter l'adaptation au contexte d'entrepreneur.

[i] Liens plus étroits avec le terrain et moins de paperasse.

Certains métayers ont profité d'une question générale à la fin de l'entrevue pour identifier des avantages du métayage et des défis que pose son application.

Avantages

- Stimule l'entrepreneurship : une approche plus valorisante que le travail saisonnier.
- Permet d'employer une plus forte portion de main-d'oeuvre locale, comparativement à la foresterie industrielle.
- Pourrait assurer la viabilité de villages forestiers.

Défis

- L'accessibilité aux ressources ligneuses et fauniques du territoire public n'est pas évidente en raison des droits sectoriels déjà accordés et de l'ampleur des coupes effectuées ces dernières années dans les forêts publiques situées à proximité des communautés.

- Il faut appliquer le concept le plus tôt possible car il y a de moins en moins de main-d'oeuvre intéressée au travail en forêt.

- Les coûts de production de la matière ligneuse sont plus élevés que ceux de la foresterie industrielle, à cause des échelles des travaux et des niveaux de mécanisation différents.

3.6 Principales constatations

Un certain nombre de constatations ressortent à l'examen de ces résultats. Ainsi, les métayers se disent généralement très satisfaits de leur municipalité en tant que milieu de vie. La plupart sont satisfaits de leurs conditions de travail et du cadre de fonctionnement du métayage. Ils sont généralement satisfaits des bénéfices de leur métairie, la vaste majorité entrevoyant même une augmentation de bénéfices au cours des cinq prochaines années. Enfin, leur intention de demeurer métayers à moyen terme et, pour la plupart, à long terme, représente en soi un indicateur global de satisfaction.

Toutefois, l'enquête fait également ressortir des enjeux qui devront être examinés plus à fond. L'un de ces enjeux est le malaise ressenti par plusieurs sur l'équilibre qui devrait exister entre encadrement et liberté d'action. Un second enjeu est la sensibilité des bénéfices des métairies aux fluctuations des marchés du bois, ce qui soulève la question de la diversification des revenus. Il faudra également examiner les solutions possibles aux mauvaises conditions de travail rattachées à certaines opérations forestières.

Par ailleurs, tous les métayers considèrent que le concept de la ferme forestière en métayage pourrait être appliqué à l'extérieur de la Forêt modèle, particulièrement en forêt publique à proximité de communautés. Dans cette perspective, ils suggèrent des ajustements à apporter au modèle, mentionnent certains de ses avantages et soulèvent des défis que pose son application.

CHAPITRE 4 - L'ENQUÊTE S'ADRESSANT AUX EX-MÉTAYERS

Cette deuxième enquête s'adressait aux ex-métayers, c'est-à-dire aux personnes qui ont été métayers mais qui ne le sont plus.

En août 2000, nous avons pu contacter huit des dix ex-métayers de la Forêt modèle. Les personnes contactées ont toutes accepté de nous rencontrer. Il s'agit de sept hommes et d'une femme; cette dernière cogérait une métairie avec sont conjoint[16].

Tous les répondants sont devenus métayers au printemps de 1994, lors de la sélection initiale des métayers de la FMBSL. Cinq de leurs sept métairies étaient situées dans la seigneurie du Lac-Métis et deux dans la seigneurie Nicolas-Riou. Leur expérience de métayage a duré de deux à six ans, pour une période moyenne de trois ans.

Les résultats sont présentés selon les principaux thèmes abordés par l'enquête, soit les aspects démographiques et communautaires, les conditions de travail, la perception de la FM et les relations avec ses intervenants, les revenus, ainsi que les attentes et la vision.

4.1 Aspects démographiques et communautaires

Cinq des huit ex-métayers sont nés dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ils sont en moyenne plus scolarisés que les métayers toujours actifs. Ainsi, six de ces huit personnes ont une formation collégiale, une, universitaire, et une autre, de niveau secondaire. Par ailleurs, sept d'entre elles détenaient une formation ou de l'expérience pratique dans le domaine de l'aménagement forestier, notamment à titre de technicien forestier, de contremaître forestier ou d'agent de conservation. Avant de devenir métayers, cinq répondants étaient des employés et deux travaillaient à leur compte.

Les deux tiers des répondants sont d'avis que leur formation et leur expérience préalable étaient très ou plutôt suffisantes pour devenir métayers. L'autre tiers considère que leur expérience pratique en aménagement forestier était insuffisante.

Durant leur expérience de métayage, 70 % des ex-métayers étaient très ou plutôt satisfaits de leur municipalité en tant que milieu de vie. Il s'agit d'un taux de satisfaction quelque peu inférieur à celui des métayers actifs, et qui s'explique surtout par la situation particulière des cinq ex-métayers de la seigneurie de Métis. Ces derniers demeuraient à l'est de la seigneurie, dans un autre secteur que celui où résident la plupart des métayers de la seigneurie de Métis. Selon ces ex-métayers, une partie de leurs concitoyens entretenait au départ un préjugé défavorable envers eux, préjugé qui découlait d'une perception selon laquelle le métayer était injustement privilégié comparativement à ses concitoyens. Un ex-métayer a subi du vandalisme, un autre a même reçu des menaces de mort.

---

[16] Un membre de ce couple a répondu à la plupart des questions de l'enquête.

Cependant, plusieurs répondants mentionnent que la perception générale de la population locale envers eux s'est améliorée avec le temps. Ainsi, à la question «En tant que métayer, vos concitoyens vous témoignaient-ils de la considération et du respect?», trois ex-métayers de la seigneurie de Métis ont répondu plutôt oui, et deux, plutôt non. En comparaison, un des deux ex-métayers de la seigneurie Nicolas-Riou a répondu certainement oui, et l'autre, plutôt oui.

4.2 Conditions de travail

Tout comme les métayers actifs, les ex-métayers rapportent qu'ils consacraient en moyenne dix heures par jour et cinq jours par semaine au métayage. Dans cinq cas sur sept, ils se disent satisfaits du temps qu'il allouaient à leur métairie.

À l'instar des métayers actifs, la plupart sont d'avis qu'être métayer leur apportait des avantages intangibles, comme l'utilisation du territoire de leur métairie à des fins de loisirs personnels et familiaux.

Par ailleurs, une majorité d'entre eux (quatre sur sept) considère que certaines de leurs opérations forestières entraînaient un trop grand effort physique et de mauvaises conditions de travail. Les activités en cause sont la coupe de bois, le travail en saison froide et le débroussaillement en été. Un des répondants aurait aimé mécaniser ses opérations de coupe pour circonscrire ce problème.

Avant de devenir métayers, quatre des sept répondants avaient déjà dirigé des employés. Six étaient généralement satisfaits des employés de leur métairie et considéraient leur supervision aisée. Certains rapportent cependant qu'il était difficile de recruter et de conserver de bons employés, notamment en raison de la faible qualité des peuplements de leurs métairies. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point.

4.3 Perception de la Forêt modèle et relations avec ses intervenants

On a demandé aux ex-métayers quel était leur degré de satisfaction envers différents aspects du métayage.

Ils sont généralement satisfaits[17] :

- **des objectifs de la FM.** Si la plupart disent adhérer aux objectifs initiaux, plusieurs mentionnent que les conditions de mise à l'essai n'ont pas permis l'atteinte de ces objectifs, notamment en raison des faibles volumes ligneux de certaines métairies et des structures mises en place pour la gestion des activités multiressources. Comme on le verra plus loin, d'autres questions de l'enquête viennent préciser ces éléments.

- **des partenaires de la FM**, mais plusieurs mentionnent le peu de contacts qu'ils ont eus avec ces derniers. Deux répondants précisent que la plupart des partenaires n'ont pas eu d'incidence significative sur la mise à l'essai de la formule.

- **du conseil d'administration de la FM.** Selon deux ex-métayers, le conseil d'administration aurait dû s'occuper davantage de problèmes concrets et urgents vécus par certains métayers.

- **de l'attribution initiale des métairies aux métayers**. Cependant, le point de vue de quatre répondants a par la suite changé en raison, principalement, de la surestimation initiale du potentiel ligneux de leurs métairies[18].

- **de la formation reçue de la Forêt modèle.** Ils apprécient le fait d'avoir été consultés préalablement et reconnaissent la pertinence de la formation reçue. Deux ex-métayers auraient aimé recevoir une formation spécifique sur les effets des traitements sylvicoles.

- **de leur plan d'aménagement multiressource** (y compris le code d'éthique et les contraintes d'aménagement).

- **de leurs responsabilités contractuelles** (y compris le plan d'intervention annuel). Si certains considèrent les exercices de planification comme de bons outils de gestion, d'autres trouvent que l'écart entre la planification et la réalité s'est souvent avéré très grand, en raison notamment du manque de réalisme de certaines prévisions établies avec le concours de l'équipe technique de la Forêt modèle.

- **du financement des travaux (subsides)**, mais certains relèvent un manque de raffinement dans le calcul des taux, particulièrement lors des premières années de mise à l'essai de la formule. Selon eux, certains subsides ne reflétaient pas adéquatement les coûts réels des travaux ou les revenus effectifs de vente de

---

[17] Satisfaits : plus de 50 % des répondants sont soit très satisfaits ou plutôt satisfaits.

[18] Des ajustements ont été apportés par la FM aux territoires de certaines métairies. Ces modifications n'ont pas satisfait certains répondants.

bois. Il en aurait résulté un biais favorisant les travaux commerciaux au dépend des travaux non commerciaux.

- **des droits de coupe.**

- **du fonds de compensation**. Les quelques cas d'insatisfaction réfèrent à une gestion "nébuleuse" et "rigide" du fonds, plutôt qu'aux montants en cause. Deux ex-métayers ne voient pas de raisons justifiant un tel fonds.

Les ex-métayers se sont montrés partagés sur :

- **les contraintes touchant la mécanisation des opérations de coupe**. Certains y voient une forme d'ingérence de la Forêt modèle. D'autres y perçoivent plutôt une réaction justifiée par l'intention inavouée de certains métayers de mécaniser leurs opérations de coupe afin de pouvoir consacrer plus de temps à d'autres entreprises que leur métairie. Trois ex-métayers ne se sont pas prononcés sur cet aspect.

Par ailleurs, les ex-métayers sont en général insatisfaits[19] :

- **du processus de sélection initiale des métayers.** Une majorité d'ex-métayers croit que l'expérience en foresterie aurait dû être considérée davantage lors de la sélection initiale de 1994[20].

- **de leur pourvoirie**. Si trois répondants étaient plutôt satisfaits, quatre autres étaient plutôt ou très insatisfaits de leur pourvoirie. Deux sources principales d'insatisfaction ressortent :

    - Certains ex-métayers de la seigneurie du Lac-Métis disent qu'ils n'avaient pas suffisamment de temps et d'énergie à consacrer à leur corporation de métayers, faute de volumes ligneux adéquats. Selon ces ex-métayers, leurs efforts devaient être consacrés prioritairement à réaliser des travaux sylvicoles, sans ou avec peu d'employés, afin d'assurer un minimum de bénéfices pour leur métairie. En outre, leurs faibles bénéfices ne leur auraient pas permis d'investir dans des projets multiressources. Leur situation minoritaire au sein de la corporation des métayers de Métis aurait également compliqué la gestion commune des initiatives multiressources.

---

[19] Insatisfaits : plus de 50 % des répondants sont soit plutôt insatisfaits ou très insatisfaits.

[20] À la lumière des résultats obtenus suite à la sélection de 1994, la Forêt modèle a modifié ses critères pour la sélection de nouveaux métayers en 1998.

- D'autres trouvaient inefficace et irréaliste l'obligation de gérer en commun les activités récréatives de leur seigneurie. Selon eux, il est difficile d'établir dans un tel cadre une vision commune, étant donné les différences d'intérêt, d'attentes et de ressources à investir. Certains mentionnent que la plupart des revenus de chasse et de pêche servaient à défrayer des salaires (gérant, secrétaire, personnel à l'accueil), compromettant ainsi la rentabilité à moyen terme de leur pourvoirie. Un ex-métayer précise qu'il avait la possibilité de gérer individuellement des activités récréatives, mais qu'on ne peut dissocier la villégiature des activités de chasse et de pêche. Selon lui, seule une offre diversifiée de produits et services, intégrant la location de chalets, permettrait de rentabiliser les activités multiressources des métayers.

- **du soutien technique fourni par la FM.** Certains auraient souhaité plus d'appui, notamment pour développer des activités multiressources. D'autres ont perçu de la surveillance excessive et de l'ingérence de la part du personnel technique.

À l'instar des métayers actifs, la plupart des ex-métayers croient nécessaire une forme ou une autre d'encadrement administratif et technique afin d'appuyer leurs activités et d'assurer de saines pratiques forestières. Selon eux, d'autres organismes que la Forêt modèle pourraient fournir cet encadrement, notamment des groupements forestiers ou des coopératives forestières.

Par ailleurs, cinq ex-métayers trouvaient avantageux de faire partie d'un groupe de métayers dans leurs relations avec la Forêt modèle, particulièrement pour cheminer des propositions communes. Les deux autres répondants n'y voyaient ni avantages, ni inconvénients.

4.4 Revenus

Lorsqu'ils sont devenus métayers, la plupart des répondants croyaient générer une portion significative de leurs revenus bruts d'activités multiressources (plus de 20 % dans cinq cas sur sept). Avec le recul, leurs prévisions à moyen terme pour les activités multiressources ont diminué sensiblement (moins de 20 % des revenus dans cinq cas sur sept). Outre les raisons mentionnées plus haut (voir les commentaires sur la satisfaction envers les pourvoiries), les deux facteurs suivants sont mentionnés pour expliquer ce changement de perspective :

- un marché régional limité en matière récréotouristique;
- certaines restrictions imposées par la Forêt modèle dans le but d'uniformiser la présentation d'infrastructures comme les chalets.

Selon trois ex-métayers, l'entente avec Abitibi-Consolidated sur la destination des bois coupés sur les seigneuries de la Forêt modèle avait un effet négatif sur les revenus bruts de vente de bois de leur métairie. Ils chiffrent la diminution des revenus pour les bois de sciage résineux (le principal type de bois visé par l'entente) entre 5 % et 15 %. Selon eux, l'impact global sur l'ensemble des revenus bruts de vente de bois (toutes essences confondues) serait de l'ordre de 3 à 8 %. Toutefois, trois autres répondants ne croient pas que l'entente avait une incidence significative sur les revenus de vente de bois. Un autre perçoit même un impact positif, de l'ordre de 3 à 4 %, sur l'ensemble des revenus de vente de bois.

Lors de leur dernière année d'opération, les métairies des répondants ont généré des bénéfices nets avant impôt variant entre 12 500 $[21] et 35 000 $, pour une moyenne de 22 000 $. À la question, «Étiez-vous satisfait de ce niveau de bénéfices nets avant impôt?», trois ex-métayers ont répondu oui, et quatre, non. Un répondant a profité de cette question pour souligner les avantages fiscaux significatifs accordés par l'État aux entreprises comme les métairies. Selon lui, ces avantages doivent être considérés lorsqu'on compare des bénéfices nets et des salaires.

Dans les quatre cas d'insatisfaction, on a demandé aux répondants quel niveau de bénéfices nets les aurait satisfait. Leurs réponses varient entre 30 000 $ et 75 000 $, pour une moyenne de 45 000 $.

Contrairement aux métayers actifs, une majorité d'ex-métayers considère que les fluctuations des bénéfices nets de leur métairie, d'année en année, représentaient un problème important pour eux. Selon eux, cette situation découlait d'une part de la faiblesse du marché des bois feuillus destinés à la pâte qui représentent une partie significative des volumes récoltés sur certaines métairies. Elle découlait d'autre part de la rentabilité marginale des métairies de ces ex-métayers.

Lors de leur dernière année de métayage, la plupart des répondants avaient, en plus de leur métairie, d'autres sources de revenus, par exemple un salaire d'un autre emploi. Dans deux cas, ces sources additionnelles de revenus étaient rendues nécessaires par le manque de rentabilité des métairies.

---

[21] Dans ce cas, la métairie n'a pas été opérée une année complète.

Trois des ex-métayers rapportent que leurs revenus toutes sources (donc métairie et, le cas échéant, autres activités) étaient alors supérieurs aux revenus qu'ils avaient avant de devenir métayers. Dans trois autres cas, leurs revenus toutes sources étaient inférieurs, et, dans un cas, semblables aux revenus d'avant le métayage.

Les conjointes de trois répondants avaient un emploi ou une autre source de revenus. Dans deux de ces cas, une partie des revenus de la conjointe était liée au métayage, comme employée d'une métairie ou d'une pourvoirie.

À la question «Globalement, les revenus de votre ménage vous permettaient-ils un niveau de vie adéquat?», deux ex-métayers ont répondu certainement oui, deux, plutôt oui, un, plutôt non, et deux, certainement non.

4.5 Attentes et vision

Les attentes initiales des répondants envers le métayage étaient similaires à celles des métayers actifs. Trois types d'objectifs sont le plus souvent mentionnés :

- Six des sept répondants voulaient **vivre décemment de la forêt en travaillant sur une base annuelle**. La moitié ont réalisé leur objectif. Parmi les autres, un seul pense qu'il aurait pu le réaliser en demeurant métayer.

- Trois répondants voulaient **faire de l'aménagement multiressource**. Un seul dit avoir réalisé son objectif; les deux autres ne croient pas qu'ils auraient pu le faire en demeurant métayers.

- Deux ex-métayers voulaient **se réaliser en devenant des entrepreneurs**. Ils n'ont pas atteint leur objectif et ne croient pas qu'ils l'auraient atteint dans le cadre du métayage.

Les tableaux 8 et 9 montrent, d'une part, les principales raisons ayant emmené les répondants à quitter le métayage et, d'autre part, les conditions qui, selon eux, auraient été nécessaires pour demeurer métayers. Ces résultats confirment les deux principales sources d'insatisfaction relevées plus tôt, soit un manque de rentabilité lié à des disponibilités ligneuses inadéquates, ainsi que des problèmes d'encadrement et de structures.

Tableau 8. Principales raisons ayant emmené les répondants à quitter le métayage

	Fréquence
Manque de rentabilité [a]	5
Frustrations, désillusions	2
Difficulté à trouver une main-d'œuvre qualifiée	1
L'encadrement général et ses restrictions	1
Choix à faire entre différentes entreprises	1
Manque d'intérêt pour la gestion	1
Absence de gestion multiressource individuelle	1

[a] Incluant un cas d'incertitude sur la rentabilité à moyen terme de la métairie liée à la structure des peuplements.

Tableau 9. Conditions qui auraient été nécessaires pour demeurer métayers à moyen terme

	Fréquence
Métairie avec plus grandes disponibilités ligneuses	3
Correctifs adéquats apportés rapidement par la FM	2
Plus grande liberté d'action[a]	1
Plus de subsides sylvicoles (budgets plus élevés)	1
De bons employés	1
Gestion individuelle des activités multiressources	1

[a] Notamment pour saisir des opportunités lorsqu'elles se présentent.

À la question «Comment évaluez-vous votre expérience comme métayer?», quatre répondants l'ont trouvée très positive, un, plutôt positive, et deux, très négative. Dans les cas d'expériences positives, les ex-métayers précisent qu'ils ont pu se réaliser et acquérir des connaissances qui leurs sont utiles aujourd'hui, notamment en matière d'entrepreneurship. Les deux autres se sont sentis blessés par l'expérience.

À la question «La plupart des métairies seront-elles des entreprises viables dans cinq ans?», les sept ex-métayers ont répondu par l'affirmative. Ils mentionnent les mêmes raisons que les métayers actifs pour appuyer leur prédiction, notamment que :

- la plupart des métairies sont déjà viables en raison de disponibilités ligneuses adéquates;
- la rentabilité s'améliorera avec le temps à cause de gains de productivité, d'une amélioration du marché du bois et de projets acéricoles.

Dans la même perspective, tous les ex-métayers sont d'avis que le modèle de la ferme forestière en métayage pourrait être appliqué ailleurs que sur la FMBSL. À cet effet, le

tableau 10 montre les principales réponses obtenues à la question «Dans quels contextes et avec quels ajustements pourrait-on appliquer le modèle?».

Tableau 10. Contextes et ajustements pour appliquer le modèle

	Fréquence
En forêt publique, près de municipalités	5
En forêt publique en général[a]	1
S'assurer de revenus de base suffisants[b]	3
Objectifs multiressources réalistes	3
Plus grande liberté d'action[c]	2
Respect des disponibilités ligneuses	2
Libre marché pour la vente des bois	1
Regroupement de personnes ayant les mêmes intérêts	1
«Le métayer doit être le principal bucheron»	1
Favoriser les activités multiressources[d]	1
Raffiner le calcul des subsides à la sylviculture	1

[a] Même dans des zones éloignées des municipalités; les camps forestiers pourraient être utilisés à des fins récréotouristiques, notamment l'hiver.

[b] À partir de la sylviculture et de l'acériculture.

[c] En autant que l'on respecte le développement durable.

[d] En développant la demande et des produits particuliers (artisanat).

Certains ex-métayers ont profité d'une question générale, à la fin de l'entrevue, pour mentionner des avantages du métayage et des défis que pose son application :

Avantages

- Responsabilise la population locale envers la gestion des ressources forestières.
- Très bon du point de vue environnemental et sylvicole.
- Plus compatible avec les autres usagers (ZEC, pourvoiries) que la foresterie industrielle.
- Diversifie l'offre de produits et services générés à partir des ressources forestières, notamment en favorisant le développement de nouveaux produits.

Défis

- Entraîne des coûts d'approvisionnement en bois plus élevés que ceux de la foresterie industrielle.

- Il n'est pas évident de trouver des territoires pour appliquer le métayage : la forêt publique est éloignée des municipalités et il est difficile de trouver des blocs de lots intramunicipaux de bonne dimension et en bon état.

- Augmenterait le nombre d'intervenants pour les industriels.

- L'application de la formule requiert une volonté politique.

4.6 Principales constatations

Certaines constatations ressortent à l'examen des résultats de l'enquête s'adressant aux ex-métayers :

- Le point de vue des ex-métayers est similaire à celui des métayers actifs en ce qui a trait aux conditions de travail, à la main-d'oeuvre, aux attentes initiales et au potentiel d'application du métayage à l'extérieur de la FMBSL.

- Cependant, leurs niveaux de satisfaction sont inférieurs à ceux des métayers actifs à l'égard du processus de sélection des métayers, de l'attribution initiale des métairies, des pourvoiries et du soutien technique fourni par la Forêt modèle.

- Dans cinq cas sur sept, c'est un manque de rentabilité, lié à des disponibilités ligneuses insuffisantes, qui les aurait emmenés à mettre fin à leur expérience de métayage. Des insatisfactions face aux structures, particulièrement pour la gestion des activités multiressources, ressortent également comme principales raisons d'abandon.

- Tous les ex-métayers que nous avons rencontrés considèrent que la formule du métayage est viable. La plupart pensent qu'elle pourrait être appliquée à proximité de municipalités, dans des forêts publiques ou intramunicipales. Ils suggèrent certaines conditions d'application, notamment celle d'assurer les revenus de base à partir d'activités sylvicoles et, le cas échéant, acéricoles.

CHAPITRE 5 - L'ENQUÊTE S'ADRESSANT AUX EMPLOYÉS DES MÉTAYERS

Cette enquête porte sur les employés des métayers, y compris les employés de leurs pourvoiries. On y traite principalement d'aspects démographiques et communautaires, de conditions de travail, de revenus et d'éléments de perspective. L'enquête a également servi à colliger des données permettant d'estimer certaines retombées économiques du métayage. Ce dernier aspect sera traité au chapitre 6.

L'enquête s'adressant aux métayers avait permis d'identifier 73 employés ayant travaillé dans le cadre du métayage au cours des années 1997-98 ou 1998-99. En juin et juillet 1999, nous avons pu rencontrer 45 de ces personnes Les questions portant sur les conditions de travail et les revenus réfèrent à la dernière année d'emploi au sein du métayage.

5.1 Aspects démographiques et communautaires

Les employés des métayers sont des hommes dans une proportion de 93 %. Ils ont entre 19 et 54 ans et leur âge moyen, 40 ans, est le même que celui des travailleurs forestiers du Québec[22].

Vingt-cinq sont nés dans la municipalité qu'ils habitaient au moment de l'entrevue. Des 20 autres, deux s'y sont installés à cause du métayage. Dans neuf cas sur dix, leurs parents viennent de la même région et, dans huit cas sur dix, de la même MRC.

Par ailleurs, 60 % des employés résident dans la MRC de la seigneurie où ils travaillent, 75 %, dans la même MRC que leur employeur, et 30 %, dans la même municipalité que ce dernier. À cet égard, deux employés sur trois connaissaient le métayer qui les a engagés. Parmi ceux-ci, près du tiers ont un lien de parenté avec ce métayer.

Sept employés sur dix vivent avec un conjoint. Ils ont en moyenne 1,3 enfants dont l'âge moyen est de 11 ans.

Le niveau d'études des employés est généralement moindre que celui des métayers. Ainsi, 56 % n'ont pas complété leurs études secondaires, 31 % détiennent un diplôme d'études secondaires, 9 %, d'études collégiales et 4 %, d'études universitaires.

---

[22] Poulin, H; Masse, S.; Audet, D. 1998. Enquête sur la main-d'oeuvre forestière au Québec en 1994 : rapport synthèse. Ministère des Ressources naturelles du Québec. Charlesbourg, Québec. 51p.

La moitié de ces personnes ont un métier ou une formation professionnelle obtenu via un secondaire long ou une école professionnelle, dont le quart en foresterie.

Les employés ont en moyenne 14 années d'expérience dans le domaine forestier. Les trois quarts d'entre eux se considèrent d'abord comme des travailleurs forestiers. Lorsqu'on les invite à préciser cette perception, la plupart indiquent qu'il s'agit de leur principale occupation ou qu'ils aiment travailler en forêt.

Plus de huit employés sur dix se disent très ou assez satisfaits de leur municipalité. À l'instar des métayers, les principaux avantages qu'ils y voient sont la tranquillité, l'environnement naturel et habiter à la campagne. Du côté des désavantages, ils mentionnent tout comme les métayers le manque de services, mais ajoutent la difficulté à se trouver un bon emploi à proximité de leur municipalité.

À la question «Supposons que vous soyez en chômage et qu'il n'y ait pas d'emploi disponible dans les environs, tandis qu'il en ait ailleurs. Quelle serait votre réaction?», ils ont répondu aux quatre choix de réponses comme suit :

Demeurer ici mais accepter un emploi loin	51 %
Demeurer ici et essayer de fonder une petite entreprise	28 %
Demeurer ici et essayer de survivre	2 %
Déménager et trouver un emploi ailleurs	18 %
	100 %

Le fait que seulement 18 % de ces personnes seraient prêtes à déménager pour se trouver un emploi indique un fort niveau d'attachement à leur communauté.

5.2 Conditions de travail et revenus

Comme le montre le tableau 11, plus de 90 % des employés des métayers ont pour activité principale dans le cadre du métayage la sylviculture ou des activités multiressources. En outre, deux employés sur trois réalisent principalement des travaux sylvicoles commerciaux.

Tableau 11. Activités principales des employés des métayers

Activité principale[a]	Nombre	Pourcentage
Sylviculture commerciale	30	67 %
Sylviculture non commerciale	8	18 %
Activités multiressources	4	9 %
Gestion, administration	2	4 %
Autres	1	2 %
Total	**45**	**100 %**

[a] Déterminée en fonction du nombre de semaines travaillées par activité

Les employés des métayers travaillent en moyenne 44 heures par semaine. La durée de l'emploi et le salaire hebdomadaire varient sensiblement selon l'activité principale en forêt, comme l'indique le tableau 12. On remarque également qu'une proportion significative des employés sont rémunérés sur une base horaire, les autres l'étant sur une base forfaitaire.

Tableau 12. Durée de l'emploi, salaire et mode de rémunération des employés, selon trois activités principales

Activité principale	Durée annuelle moyenne	Salaire moyen	Rémunération sur une base horaire
Sylviculture commerciale	13 sem.	590 $/sem.	33 %
Sylviculture non commerciale	6 sem.	470 $/sem.	40 %
Activités multiressources	12 sem.	400 $/sem.	50 %

Outre leur activité principale, certains employés pratiquent également un ou plusieurs autres types d'activités dans le cadre du métayage (tableau 13). Cependant, la durée des activités secondaires des employés s'avère généralement très limitée.

Tableau 13. Fréquence et durée moyenne des activités secondaires des employés, selon trois activités principales

Activité principale	Fréquence d'activités secondaires	Durée annuelle moyenne des activités secondaires
Sylviculture commerciale	37 %	6 jours
Sylviculture non commerciale	13 %	2 jours
Activités multiressources	0 %	—

Le tableau 14 montre que la plupart des employés des métayers ont d'autres sources de revenus que le métayage. Dans les deux tiers des cas, leurs autres activités rémunérées incluent un travail en aménagement forestier.

Tableau 14. Fréquence des autres sources de revenus des employés, selon trois activités principales

Activité principale dans le cadre du métayage	Activités rémunérées	Assurance-emploi	Assistance sociale
Sylviculture commerciale	40 %	100 %	3 %
Sylv. non commerciale	88 %	75 %	38 %
Activités multiressources	100 %	25 %	0 %

On a demandé aux employés quel était leur degré de satisfaction envers différents aspects de leur travail. Dans les cas d'insatisfaction, les répondants étaient invités à préciser leur perception.

Dans plus de 50 % des cas, ils se disent très satisfaits :

- **du niveau de sécurité au travail.** Trois employés mentionnent qu'ils travaillent seuls, ce qui augmente les risques en cas d'accident.

- **de la formation reçue dans le cadre du métayage.** 27 % des employés ont reçu une telle formation qu'ils considèrent tous très ou plutôt satisfaisante.

- **des relations avec leur employeur.** Les deux employés insatisfaits travaillent principalement à la récolte de bois. Rémunérés à forfait, ils ne font pas confiance à leur employeur pour mesurer les volumes de bois qu'ils récoltent.

Les employés des métayers sont en général satisfaits[23] :

- **de la durée de leur emploi.** Les six employés insatisfaits aimeraient travailler sur une plus longue période.

- **de leur salaire.** Selon deux répondants insatisfaits, les subsides à la sylviculture seraient suffisants pour que leurs employeurs augmentent leurs salaires. Deux autres employés affectés principalement à des travaux sylvicoles commerciaux considèrent que le prix du bois est insuffisant pour leur assurer un salaire adéquat.

- **de leurs bénéfices marginaux.** Les cinq cas d'insatisfaction réfèrent surtout à l'absence de fonds de pension et de congés payés.

- **de l'effort physique requis lors des travaux.** Dans les trois cas d'insatisfaction, les travailleurs mentionnent qu'ils avaient sous-estimé les exigences physiques de leur emploi.

---

[23] Satisfaits : plus de 50 % des employés sont soit très satisfaits ou plutôt satisfaits.

Les deux tiers des employés des métayers disent retirer des avantages intangibles de leur emploi, comme acquérir des connaissances et gagner de l'expérience. Plusieurs accordent également une valeur au fait de travailler à proximité de leur résidence.

Globalement, plus de 95 % des répondants se disent très ou plutôt satisfaits de leur emploi. À la question «Comment situeriez-vous votre emploi dans le cadre du métayage comparativement aux emplois dans le même domaine dans votre région?», 31 % le trouve nettement ou plutôt supérieur, 45%, équivalent, et 11 %, plutôt inférieur. 13 % des répondants n'étaient pas en mesure de faire une telle comparaison.

Lorsque l'on demande aux employés s'ils pensent encore travailler dans le cadre du métayage dans cinq ans, 77 % répondent oui. Le pourcentage monte à 88 % pour ceux qui se considèrent d'abord comme des travailleurs forestiers.

En fin d'entrevue, on a demandé aux employés s'ils désiraient ajouter quoi que ce soit. Les commentaires et suggestions qui suivent reviennent le plus fréquemment :

- Certains travailleurs rémunérés à forfait préféreraient que le mesurage du bois soit effectué par un tiers, plutôt que par leur employeur.

- D'autres indiquent que la gestion forestière des métairies est de qualité supérieure et respecte l'environnement.

- Deux employés aimeraient devenir métayers, à l'instar de deux des cinq métayers sélectionnés en 1998.

5.3 Principales constatations

Les résultats de l'enquête s'adressant aux employés des métayers font ressortir les points suivants :

- Ces personnes sont très satisfaites de leur municipalité et y sont très attachées. Elles veulent y vivre, mais déplorent un manque d'emplois locaux.

- Elles travaillent de six à 13 semaines dans le cadre du métayage. Durant le reste de l'année, la plupart exercent au moins une autre activité rémunérée.

- La vaste majorité d'entre elles se disent satisfaites de leur emploi au sein du métayage.

- La plupart pensent continuer à travailler pour des métayers au cours des cinq prochaines années.

CHAPITRE 6 - LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

À partir de questions spécifiques des enquêtes s'adressant aux métayers et à leurs employés, nous avons estimé les retombées socio-économiques du métayage sous cinq formes :

- main-d'oeuvre directe liée à la mise en oeuvre des activités du métayage;
- localisation des dépenses d'exploitation des métairies;
- destination des bois;
- localisation des dépenses de consommation familiale;
- économies en prestations d'assurance-emploi.

6.1. Main-d'oeuvre directe liée à la mise en oeuvre des activités du métayage

Les métayers, leurs employés et les personnes effectuant des travaux par le biais de sous-contrats constituent la main-d'oeuvre directe engendrée par les activités du métayage.

Les métayers

Au cours de l'année 1998-99, les métayers ont travaillé l'équivalent de 872 semaines-personnes[24].

Les employés des métayers

Les métayers ont engagé 63 employés en 1998-99, soit une moyenne de 2,6 employés par métayer, incluant les employés des pourvoiries. Ces personnes ont cumulé 873 semaines-personnes de travail.

Près de la moitié des métayers sont d'avis que le nombre de leurs employés, le nombre d'activités par employé et la durée annuelle de leur engagement resteront stables au cours des cinq prochaines années (tableau 15). Les autres métayers sont partagés. Certains croient que le nombre de leurs employés augmentera si des projets acéricoles et autres voient le jour, ou si leur coupe admissible est augmentée suite à un récent inventaire forestier. D'autres croient plutôt qu'ils engageront moins d'employés, en raison notamment de la mécanisation anticipée de certains travaux. Par ailleurs, plusieurs métayers entrevoient une augmentation de la durée annuelle d'engagement de leurs employés, en raison notamment d'une hausse anticipée du nombre moyen d'activités par employé.

---

[24] Une semaine-personne correspond à une semaine travaillée par une personne. Ainsi, si une personne travaille trois semaines et une autre, une semaine, elles auront cumulé quatre semaines-personnes.

Tableau 15. Perception des métayers sur l'évolution des emplois du métayage au cours des cinq prochaines années, selon trois aspects

Évolution anticipée	Distribution des réponses par aspect		
	Nombre d'employés	Nombre d'activités par employé	Durée de l'engagement
Augmentera	20 %	40 %	44 %
Restera stable	44 %	48 %	44 %
Diminuera	32 %	12 %	8 %
Ne sait pas	4 %	0 %	4 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Les sous-contractants et leurs employés

Les métayers ont fait appel à 36 entreprises pour la réalisation de travaux en 1998-99. Sauf exception, il s'agit d'entreprises locales et régionales.

Il a été possible de quantifier la main-d'oeuvre des sous-contractants sur la base des quantités de travaux réalisés et d'une estimation des productivités moyennes de ces travaux. Le tableau 16 montre les résultats obtenus. On y remarque que les sous-contractants effectuent surtout des travaux mécanisés.

Tableau 16. Semaines-personnes par type d'activités réalisées par des sous-contractants, en 1998-99

Type d'activités	Semaines-personnes
Transport de bois	95
Débardage	29
Voirie forestière	19
Préparation de terrain	7
Comptabilité	3
Autres	3
Total	**156**

Lorsque l'on demande aux métayers comment évoluera ce type de main-d'oeuvre d'ici cinq ans, deux répondants sur trois pensent qu'elle restera relativement stable. Les autres sont partagés et invoquent à cet égard des raisons similaires à celles mentionnées au sujet de l'évolution du nombre de leurs employés.

Main-d'oeuvre totale

Comme l'indique le tableau 17, la mise en oeuvre des activités du métayage en 1998-99 a généré environ 1 900 semaines-personnes, dont plus de 90 % ont été cumulées par les métayers et leurs employés. Si l'on fait abstraction des métayers, la main-d'oeuvre est constituée à 85 % d'employés et à 15 % de sous-contractants.

Tableau 17. Semaines-personnes directes générées par le métayage en 1998-99, selon le type de main-d'oeuvre

Type de main-d'oeuvre	Semaines-personnes	Pourcentage
Métayers	872	46 %
Employés de métayers	873	46 %
Sous-contractants et leurs employés	156	8 %
Total	**1901**	**100 %**

6.2. Localisation de dépenses d'opération des métairies

On a demandé aux métayers d'estimer, en pourcentage, comment se répartissent géographiquement leurs dépenses d'opération autres que celles affectées aux salaires de leurs employés, aux travaux réalisés par des entrepreneurs et aux redevances forestières. Présentés au tableau 18, les résultats montrent que ces dépenses sont surtout effectuées dans la municipalité du métayer et dans la MRC de sa métairie. Très peu de dépenses sont effectuées à l'extérieur de la région.

Tableau 18. Répartition géographique de dépenses d'opération des métairies

Type de dépenses	Répartition géographique			
	Municipalité de résidence	MRC de la métairie	Ailleurs dans la région	Extérieur de la région
Entretien et réparations	40 %	27 %	33 %	0,2 %
Carburants	44 %	32 %	24 %	0,1 %
Fournitures	19 %	41 %	40 %	0,4 %
Location d'équipement	39 %	15 %	37 %	9,1 %
Prélèvements et syndicat	0 %	25 %	75 %	0,0 %
Assurances	4 %	33 %	63 %	0,0 %
Frais bancaires et d'intérêt	61 %	22 %	17 %	0,0 %

6.3. Destination des bois

Des retombées sont également liées à la transformation des quelques 40 000 mètres cubes solides de bois que récoltent annuellement les métayers. Selon les données de la FMBSL, la transformation de ces bois est effectuée dans dix usines, dont neuf du Bas-Saint-Laurent. Globalement, plus de 95 % du bois récolté dans les métairies est transformé dans la région du Bas-Saint-Laurent.

6.4. Localisation des dépenses de consommation familiale

On a demandé aux métayers et à leurs employés où ils effectuent généralement certaines dépenses discrétionnaires de consommation familiale[25]. Comme l'indique le tableau 19, la plupart des dépenses de consommation sont généralement effectuées dans la municipalité où habitent les gens ou ailleurs dans leur MRC. Peu de dépenses de consommation sont faites à l'extérieur de la région.

Tableau 19. Répartition géographique de dépenses de consommation familiale des métayers et de leurs employés en 1998-99, selon le principal lieu de dépense

Type de dépenses	Principal lieu de dépense				
	Municipalité de résidence	Ailleurs dans la MRC	Ailleurs dans la région	Extérieur de la région	N/A[a]
Nourriture, tabac, alcool et produits de base	29 %	60 %	11 %	0 %	0 %
Restaurants	14 %	49 %	29 %	4 %	4 %
Vêtements	10 %	54 %	33 %	3 %	0 %
Essence pour véhicules personnels	64 %	30 %	6 %	0 %	0 %
Dentiste, optométriste, pharmacie	10 %	67 %	21 %	0 %	1 %
Livres, revues, jouets, jeux et petits cadeaux	14 %	60 %	19 %	1 %	6 %
Meubles, appareils électron. et électroménagers	7 %	54 %	37 %	0 %	1 %
Sports et récréation	50 %	27 %	17 %	0 %	6 %
Automobiles (neuves ou usagées)	50 %	27 %	17 %	0 %	6 %

[a] Ne s'applique pas

[25] Un ménage peut généralement décider où il effectue ses dépenses discrétionnaires, contrairement à ses dépenses non discrétionnaires comme le loyer et les taxes municipales. Cette approche de localisation des dépenses de consommation est adaptée du modèle de Adam Wellstead et William White décrit dans le document de travail «An Expenditure Based Analysis of Community Dependence: A Case Study of the Bas-St-Laurent Model Forest. August 1, 2000. Canadian Forest Service. Edmonton, Alberta».

6.5 Économies budgétaires en prestations d'assurance-emploi

Au cours des deux années précédant leur expérience de métayage, 88 % des futurs métayers retiraient des prestations d'assurance-emploi pour une période moyenne de 23 semaines par année. Ces personnes ne retirent plus de telles prestations, ce qui entraîne des économies budgétaires pour le gouvernement.

Ces économies ont été estimées sur la base des prestations moyennes des travailleurs forestiers du Bas-Saint-Laurent et des modifications apportées au régime d'assurance-emploi en 1996 et 1997. Le calcul des économies budgétaires se retrouve à l'annexe 1.

Selon cette estimation, les économies budgétaires annuelles représentent environ 7 500 $ par ex-prestataire. Comme 22 des 25 futurs métayers touchaient des prestations d'assurance-emploi, les économies budgétaires cumulent environ 165 000 $ par année.

6.6 Principales constatations

Deux constats se dégagent de l'estimation des retombées socio-économiques du métayage.

Premièrement, le métayage entraîne des économies budgétaires significatives en prestations d'assurance-emploi.

Deuxièmement, les retombées du métayage se concentrent surtout aux niveaux local et régional. Cette internalisation des retombées est surtout attribuable au mode de gestion lui-même et aux caractéristiques de l'économie régionale, notamment la présence de plusieurs municipalités de moyenne envergure et d'un centre régional offrant la plupart des biens et services requis par la population.

CHAPITRE 7 - LES COÛTS D'ENCADREMENT GÉNÉRAL ET DE SOUTIEN TECHNIQUE

Dans cette section, nous comparons les coûts d'encadrement général et de soutien technique de la ferme forestière en métayage à ceux de trois autres formules utilisées au Québec pour la gestion de territoires forestiers de moyenne ou grande envergure. Il s'agit du groupement forestier, du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) dans les forêts publiques et de l'aménagement de grandes forêts privées par des industriels forestiers.

Cette étude comporte trois objectifs spécifiques :

- préciser la nature des activités d'encadrement et de soutien technique des formules de gestion;
- comparer le coût de ces activités et identifier les facteurs expliquant les différences rencontrées;
- évaluer l'incidence des résultats sur la viabilité socio-économique du concept de ferme forestière en métayage.

7.1 Approche méthodologique

7.1.1 Quelques définitions

Dans la description des coûts liés aux structures de gestion, nous distinguons les frais allant à l'encadrement général, au soutien technique et aux réalisations. Aux fins de la présente étude, l'encadrement général englobe quatre types d'activités ou sous-catégories :

- la gestion administrative et financière;
- la promotion et le recrutement;
- la production de plans d'aménagement forestier ou multiressource - y compris la collecte préalable de données - et les analyses d'opportunités, de marchés et de faisabilité;
- l'analyse et l'organisation des structures, les aspects légaux, les ententes avec des partenaires et l'intégration au milieu.

Le soutien technique représente l'aide-conseil directe dispensée aux travailleurs forestiers, aux propriétaires de boisés ou aux métayers. Il comporte trois sous-catégories :

- la planification (plans d'intervention), la supervision et le suivi des opérations;
- la formation et le transfert de connaissances;
- l'appui apporté aux propriétaires et aux métayers en matière de fonctionnement et de gestion.

Par ailleurs, les réalisations correspondent principalement à l'exécution de travaux d'aménagement forestier (sylviculture non commerciale, sylviculture commerciale et activités dites multiressources) et à leur surveillance par des contremaîtres ou chefs d'équipe. La catégorie des réalisations inclut également des composantes comme la voirie forestière, l'entretien et la réparation de bâtisses et d'équipements, et l'amortissement des immobilisations. Toutefois, dans un souci d'uniformisation, les coûts de réalisation excluent les droits de coupe et le transport du bois de la forêt aux sites de transformation.

7.1.2 Les indicateurs

Afin de comparer sur une base commune les coûts d'encadrement et de soutien technique des différentes formules de gestion, sept ratios et cinq distributions ont été élaborés.

Ratios :

1) Coûts d'encadrement général / coûts des réalisations

2) Coûts de soutien technique (CST) / coûts des réalisations

3) CST à la sylviculture non commerciale / superficie des travaux sylvicoles non commerciaux

4) CST à la sylviculture non commerciale / coût des travaux sylvicoles non commerciaux

5) CST à la sylviculture commerciale / volumes récoltés

6) CST à la sylviculture commerciale / hectares traités

7) CST aux activités multiressources / coût des activités multiressources[26]

Distributions :

1) Coûts d'encadrement général par sous-catégorie

2) Coûts de soutien technique par sous-catégorie

3) Superficies des travaux sylvicoles non commerciaux par type de travaux (préparation de terrain, entretien de plantations, éducation de peuplements, etc.)

---

[26] Ce ratio ne s'applique qu'à la ferme forestière en métayage.

4) Superficies des travaux sylvicoles commerciaux par type de travaux (régénération de peuplements et éducation de peuplements)

5) Volumes récoltés par type de produits (feuillu sciage, résineux pâte, etc.)

C'est donc principalement sous ces formes que se présentent les résultats de l'étude.

7.1.3 Étude de cas

Un cas-type a été retenu pour chacune des trois formules comparatives. Il s'agit :

- du volet regroupé du Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata (GFELT), excluant les activités multiressources[27];
- de la gestion d'une grande forêt privée appartenant à une compagnie forestière;
- de la gestion d'un CAAF détenu par une compagnie forestière.

Certaines activités du métayage et du volet regroupé du groupement forestier ne sont pas directement liées à la mise en oeuvre de ces formules de gestion, mais plutôt à des mandats particuliers de la Forêt modèle du BSL. Il s'agit principalement d'activités de communication et de recherche-développement. Par conséquent, l'étude ne considère pas les coûts de ces activités.

L'utilisation de cas-types suppose comme hypothèse que ces cas-types sont représentatifs de leurs formules de gestion respectives en regard des coûts d'encadrement et de soutien technique. Cette hypothèse est confirmée pour le GFELT. En effet, les résultats détaillés d'une étude[28] montrent que le coût total à l'hectare des services techniques du GFELT se situe dans la moyenne des coûts des services techniques de huit autres groupements forestiers et de trois autres agents livreurs du Bas-Saint-Laurent.

---

[27] Les coûts d'encadrement et de soutien technique du GFELT rattachés à des activités multiressources ne sont pas examinés dans le cadre de la présente étude. Sont également exclues quelques activités du GFELT liées à la sylviculture et défrayées par la FMBSL.

[28] Del Degan, Massé et Associés inc. Avril 1999. Évaluation du coût des services techniques nécessaires à la livraison des programmes de mise en valeur de l'agence. Québec, Québec. 50 p.

Les prochains paragraphes décrivent sommairement certaines caractéristiques de la ferme forestière en métayage et des cas-types retenus aux fins comparatives.

La ferme forestière en métayage

La formule du métayage est mise à l'essai dans deux territoires privés du Bas-Saint-Laurent dont la superficie des peuplements accessibles totalise 43 800 hectares. Les peuplements à dominance feuillue couvrent environ 13 % du territoire, les peuplements mélangés, 60 %, et les peuplements à dominance résineuse, 27 %.

Chacun des 25 métayers dispose d'une unité territoriale d'environ 1 000 hectares. L'abattage des tiges est réalisé à l'aide de scies mécaniques et le débardage au moyen de porteurs, le plus souvent de type conventionnel sur pneus. Les parterres de coupe ont une superficie moyenne de 1,4 hectare pour les coupes totales et de 2,3 hectares pour les coupes d'éducation de peuplements.

Le volet regroupé du GFELT

Le GFELT dispense ses services aux propriétaires de boisés de six municipalités dans le cadre des volets individuels et regroupés du Programme de mise en valeur des forêts privées. Notre cas-type porte sur le volet regroupé dont le territoire forestier sous aménagement regroupe 27 800 hectares.

Pour des raisons pratiques, l'étude englobe également les coûts liés aux activités du groupement sur des lots intramunicipaux et dans une forêt école. Les travaux de ces volets particuliers étant relativement limités, soit environ 5 % de ceux du volet regroupé, leur inclusion n'a pas d'incidence significative sur les résultats de l'étude.

Le territoire forestier du volet regroupé se compose surtout de peuplements à dominance feuillue (47 %). Les peuplements mélangés et à dominance résineuse occupent respectivement 30 % et 23 % de la superficie forestière productive. L'abattage des tiges est réalisée à la scie à chaîne. Le débardage est surtout effectué au moyen de petits porteurs sur chenilles. En 1997-1998, la superficie moyenne des coupes commerciales était de l'ordre de 1,6 hectares.

La gestion d'une grande forêt privée

D'une superficie de 55 000 hectares, ce territoire forestier est composé à 20 % de peuplements à dominance résineuse, à 40 % de peuplements mixtes et à 40 % de peuplements à dominance feuillue. Des entrepreneurs effectuent la plupart des travaux

d'aménagement forestier. Pour sa part, le propriétaire du territoire réalise en régie l'encadrement général et le soutien technique des activités forestières[29].

Environ 30 % des opérations d'abattage effectuées sur ce territoire sont mécanisées. Le bois est débardé en longueur à l'aide de débusqueuses à câble. Les parterres des coupes (totales et d'éducation de peuplements) ont une dimension moyenne d'environ 10 hectares.

La gestion d'un CAAF

Ce CAAF porte sur une aire commune de 462 000 hectares. Environ un tiers des peuplements sont à prédominance résineuse, un tiers à prédominance mélangée et l'autre tiers à prédominance feuillue. Des entrepreneurs effectuent la plupart des travaux d'aménagement forestier du territoire, le bénéficiaire du CAAF se réservant les activités d'encadrement général et de soutien technique[29].

Les opérations d'abattage sont mécanisées dans 70 % des cas. Le bois est débardé en longueur au moyen de débusqueuses. Les coupes totales et d'éducation de peuplements ont une dimension moyenne d'environ 20 hectares.

7.1.4 Années de référence

Le tableau 20 montre les années retenues pour l'étude selon les formules de gestion. Initialement, seule la période 1995-96 à 1997-98 avait été sélectionnée pour le métayage[30]. Par la suite, il est apparu nécessaire d'inclure également une seconde période, soit l'année 1999-2000. En effet, comme on le verra plus loin, des paramètres de mise en oeuvre du métayage ont évolué au cours des dernières années, ce qui influence la valeur de certains indicateurs.

---

[29] Une partie du soutien technique à la sylviculture non commerciale est réalisée par les entrepreneurs effectuant les travaux. Le coût technique correspondant est estimé à 5 % du coût des contrats d'exécution.

[30] Les travaux sylvicoles de la formule du métayage ont débuté en 1993-1994. Cependant, les deux premières années de mise en oeuvre ne sont pas représentatives des années subséquentes et n'ont donc pas été retenues.

Tableau 20. Années de référence, selon la formule de gestion

Formule de gestion	Années de référence
Ferme forestière en métayage - période 1	1995-96 à 1997-98 (3 ans)
Ferme forestière en métayage - période 2	1999-2000 (1 an)
Groupement forestier - volet regroupé	1995-96 à 1997-98 (3 ans)
Grande forêt privée	1996-97 à 1997-98 (2 ans)
Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier	1996-97 à 1997-98 (2 ans)

7.1.5 Collecte et traitement des données

La collecte des données de base de l'étude a été effectuée au cours des années 1999 et 2000. Ces données proviennent de plusieurs systèmes de gestion d'informations dont les structures varient sensiblement selon les organismes et les années de référence. Il a donc fallu traiter les données de base pour les rendre compatibles avec notre grille d'analyse.

Par ailleurs, ne disposant pas de toutes les données requises pour l'étude, nos partenaires ont dû produire un certain nombre d'estimations, par exemple sur la répartition du temps et des dépenses du personnel technique alloué aux différents types de travaux d'aménagement.

Dans ce contexte, on ne peut s'attendre à obtenir des résultats d'une grande précision. Les indicateurs de l'étude reflètent donc des ordres de grandeur et doivent être analysés en conséquence.

Les principales étapes de la collecte et du traitement des données peuvent être résumées comme suit :

1) Identifier les coûts d'encadrement et de soutien technique et les structurer par sous-catégorie.

2) Évaluer la répartition des dépenses de soutien technique allouées à la sylviculture commerciale, à la sylviculture non commerciale et aux activités multiressources.

3) Identifier les coûts des réalisations. Les paramètres de ces coûts pour le métayage sont décrits à l'annexe 2.

4) Quantifier les superficies des travaux sylvicoles commerciaux et non commerciaux par type de traitements.

5) Identifier les volumes de bois récoltés par type de produits.

6) Compiler les résultats par période (données annuelles moyennes).

7) Valider les résultats auprès des organismes ayant fourni les données de base.

7.2 Résultats

La section 7.2.1 présente les résultats de l'étude pour l'encadrement général et pour le soutien technique dans son ensemble. De manière plus détaillée, les sections 7.2.2 à 7.2.4 examinent les indicateurs rattachés au soutien technique alloué à la sylviculture non commerciale, à la sylviculture commerciale et, dans le cas du métayage, aux activités multiressources.

7.2.1 Indicateurs généraux

Le tableau 21 montre les coûts annuels moyens d'encadrement, de soutien technique et des réalisations selon la formule de gestion. Les ratios des coûts d'encadrement et de soutien technique par dollar de réalisations apparaissent au tableau 22. Par ailleurs, les tableaux 23 et 24 indiquent la répartition par sous-activité des coûts d'encadrement général et de soutien technique des formules de gestion.

Tableau 21. Coûts annuels moyens d'encadrement, de soutien technique et de réalisations, selon la formule de gestion

Formule et période	Encadrement	Soutien tech.	Réalisations	Total
Métayage 1995-1998	87 580 $	185 475 $	1 837 640 $	2 110 695 $
Métayage 1999-2000	118 527 $	143 284 $	1 786 919 $	2 048 730 $
Groupement 1995-1998	112 943 $	211 841 $	1 679 862 $	2 004 646 $
Grande forêt privée 1996-1998	98 583 $	120 105 $	1 247 798 $	1 466 486 $
CAAF 1996-1998	192 741 $	151 100 $	4 596 830 $	4 940 671 $

Tableau 22. Coûts annuels moyens d'encadrement et de soutien technique par dollar de réalisations, selon la formule de gestion

Formule et période	$ Encadrement / $ Réalisations	$ ST / $ Réalisations	Total
Métayage 1995-1998	5 %	10 %	15 %
Métayage 1999-2000	7 %	8 %	15 %
Groupement 1995-1998	7 %	13 %	19 %
Grande forêt privée 1996-1998	8 %	10 %	18 %
CAAF 1996-1998	4 %	3 %	7 %

Tableau 23. Types de coûts d'encadrement, selon la formule de gestion

Formule et période	Promotion, recrutement	Inventaires, plans et analyses d'opportunités	Structures, aspects légaux, intégration	Gestion administrative et financière	Total
Métayage 1995-1998	12 033 $	14 208 $	29 372 $	31 968 $	87 581 $
Métayage 1999-2000	26 832 $	34 775 $	14 015 $	42 905 $	118 527 $
Groupement 1995-1998	9 521	21 081 $	14 966 $	67 375 $	112 943 $
Grande forêt privée 1996-1998	0 $	23 268 $	8 368 $	66 946 $	98 583 $
CAAF 1996-1998	3 016 $	53 999 $	60 322 $	75 403 $	192 741 $
Métayage 1995-1998	14 %	16 %	34 %	37 %	100 %
Métayage 1999-2000	23 %	29 %	12 %	36 %	100 %
Groupement 1995-1998	8 %	19 %	13 %	60 %	100 %
Grande forêt privée 1996-1998	0 %	24 %	8 %	68 %	100 %
CAAF 1996-1998	2 %	28 %	31 %	39 %	100 %

Tableau 24. Types de coûts de soutien technique, selon la formule de gestion

Formule et période	Plans individuels, supervision et suivi	Formation et transfert de connaissances	Support au fonctionnement, à la gestion	Total
Métayage 1995-1998	106 139 $	32 909 $	46 428 $	185 476 $
Métayage 1999-2000	88 093 $	17 353 $	37 838 $	143 284 $
Groupement 1995-1998	162 347 $	25 723 $	23 772 $	211 842 $
Grande forêt privée 1996-1998	108 095 $	12 011 $	0 $	120 105 $
CAAF 1996-1998	135 990 $	15 110 $	0 $	151 100 $
Métayage 1995-1998	57 %	18 %	25 %	100 %
Métayage 1999-2000	61 %	12 %	26 %	100 %
Groupement 1995-1998	77 %	12 %	11 %	100 %
Grande forêt privée 1996-1998	90 %	10 %	0 %	100 %
CAAF 1996-1998	90 %	10 %	0 %	100 %

Un certain nombre de constatations ressortent à l'examen de ces données :

- Les coûts annuels des réalisations sont similaires pour le métayage, le groupement et la grande forêt privée (tableau 21). Ils sont près de trois fois supérieurs pour le CAAF.

- De l'ordre de 7 à 8 %, les ratios d'encadrement sont similaires pour l'année 1999-2000 du métayage, le groupement et la grande forêt privée (tableau 22). Comme on pouvait s'y attendre, le CAAF présente le ratio d'encadrement le moins élevé des formules à l'étude.

- La gestion administrative et financière constitue environ les deux tiers des coûts d'encadrement général du groupement et de la grande forêt privée (tableau 23). La proportion est nettement plus faible pour les autres formules de gestion, soit environ le tiers des coûts totaux d'encadrement.

- Variant de 8 à 13 %, les ratios de soutien technique du métayage, du groupement et de la grande forêt privée sont du même ordre de grandeur (tableau 22). Celui du CAAF est nettement moindre en raison des économies d'échelle rattachées à cette formule.

- Les coûts de soutien technique de la grande forêt privée et du CAAF se caractérisent par l'absence de dépenses affectées au support au fonctionnement et à la gestion (tableau 24). Ce type de support aux petits propriétaires et aux métayers représente le quart des coûts de soutien technique du métayage et le dixième de ceux du groupement forestier.

- Si l'on additionne les ratios d'encadrement et de soutien technique par dollar de réalisations (tableau 22), on obtient des valeurs de 15 à 19 % selon les formules de gestion, à l'exception du CAAF, dont la valeur est de 7 %.

7.2.2 Indicateurs rattachés au soutien technique de la sylviculture non commerciale

Le tableau 25 présente les composantes et la valeur des deux ratios de soutien technique calculés pour la sylviculture non commerciale. Par ailleurs, le tableau 26 montre la distribution des superficies traitées par type de travaux non commerciaux.

Tableau 25. Soutien technique et réalisations (moyennes annuelles) de la sylviculture non commerciale, selon la formule de gestion

Formule et période	Soutien technique		Réalisations			$ ST / ha travaux	$ ST / $ travaux
	Coût	% ST total	ha	Coût	$/ha		
Métayage 1995-1998	69 394 $	37 %	314	89 612 $	285 $	221 $	77 %
Métayage 1999-2000	60 916 $	43 %	479	172 011 $	359 $	127 $	35 %
Groupement 1995-1998	120 927 $	57 %	875	474 619 $	543 $	138 $	25 %
Grande forêt privée 1996-1998	53 375 $	44 %	709	144 060 $	203 $	75 $	37 %
CAAF 1996-1998	75 550 $	50 %	2201	869 580 $	395 $	34 $	9 %

Tableau 26. Types de travaux sylvicoles non commerciaux, selon la formule de gestion

Formule et période	Régénér. peuplem.	Éducation peuplem.[a]	Prépar. de terrain	Reboise-ment	Entretien plantat.	Autres	Total
Métayage 1995-1998	10	16	121	121	23	23	314
Métayage 1999-2000	58	17	123	127	106	48	479
Groupement 1995-1998	65	133	74	203	299	100	875
Grande forêt privée 1996-1998	0	42	120	208	295	45	709
CAAF 1996-1998	0	502	506	734	459	0	2201
Métayage 1995-1998	3 %	5 %	39 %	39 %	7 %	7 %	100 %
Métayage 1999-2000	12 %	4 %	26 %	26 %	22 %	10 %	100 %
Groupement 1995-1998	7 %	15 %	8 %	23 %	34 %	11 %	100 %
Grande forêt privée 1996-1998	0 %	6 %	17 %	29 %	42 %	6 %	100 %
CAAF 1996-1998	0 %	23 %	23 %	33 %	21 %	0 %	100 %

[a] Composé surtout de travaux d'éclaircie précommerciale.

Les constatations suivantes apparaissent à l'examen de ces résultats :

- Les réalisations non commerciales du métayage ont augmenté significativement au cours des dernières années. Cependant, les coûts rattachés à leur soutien technique sont demeurés relativement stables, entraînant ainsi une diminution importante du ratio de soutien technique par hectare de travaux (de 221 à 127 $/ha).

- L'augmentation des réalisations non commerciales du métayage est surtout causée par un accroissement des travaux d'entretien des plantations. La mise en place du programme d'entretien des plantations est en effet décalée dans le temps comparativement aux autres activités liées au reboisement.

- Les ratios de soutien technique par hectare de travaux non commerciaux sont similaires pour l'année 1999-2000 du métayage et pour le groupement forestier, soit environ 130 $ de l'hectare. Le ratio de soutien technique s'avère nettement inférieur pour la grande forêt privée (75 $/ha), et encore plus pour le CAAF (34 $/ha) en raison d'économies d'échelle.

- Les ratios de soutien technique par dollar de travaux non commerciaux montrent des résultats similaires à ceux des ratios par hectare de travaux. Cependant, l'interprétation des premiers s'avère difficile à cause des écarts importants de coûts moyens des travaux, ceux-ci variant de 200 à 540 $/ha selon la formule de gestion. Les types de travaux selon les formules de gestion (tableau 26) expliquent en partie ces écarts de coûts moyens.

7.2.3 Indicateurs rattachés au soutien technique de la sylviculture commerciale

Le tableau 27 montre le coût annuel moyen du soutien technique et les données de réalisation pour la sylviculture commerciale. Les valeurs des deux ratios de soutien technique (par m^3 récolté et par ha traité) se retrouvent au tableau 28. Par ailleurs, les types de travaux commerciaux et les types de volumes récoltés selon les formules de gestion apparaissent respectivement aux tableaux 29 et 30.

Tableau 27. Soutien technique et réalisations (moyennes annuelles) de la sylviculture commerciale, selon la formule de gestion

Formule et période	Soutien technique		Réalisations		
	Coût	% ST total	(m^3 sol.)	(ha)	(m^3/ha)
Métayage 1995-1998	72 945 $	39 %	31 291	326	96
Métayage 1999-2000	45 471 $	32 %	38 428	357	108
Groupement 1995-1998	90 914 $	43 %	35 100	648	54
Grande forêt privée 1996-1998	66 730 $	56 %	55 050	607	91
CAAF 1996-1998	75 550 $	50 %	145 053	1 813	80

Tableau 28. Ratios de soutien technique pour la sylviculture commerciale, selon la formule de gestion

Formule et période	$ ST / m^3 récolté	$ ST / ha traité
Métayage 1995-1998	2,33 $	224 $
Métayage 1999-2000	1,18 $	127 $
Groupement 1995-1998	2,59 $	140 $
Grande forêt privée 1996-1998	1,21 $	110 $
CAAF 1996-1998	0,52 $	42 $

Tableau 29. Types de travaux sylvicoles commerciaux, selon la formule de gestion

Formule et période	Régénération peuplements	Éducation de peuplements	Total
[illegible]			
Métayage 1995-1998	189	138	326
Métayage 1999-2000	218	140	357
Groupement 1995-1998	137	511	648
Grande forêt privée 1996-1998	470	136	607
CAAF 1996-1998	1 142	671	1 813
[illegible]			
Métayage 1995-1998	58 %	42 %	100 %
Métayage 1999-2000	61 %	39 %	100 %
Groupement 1995-1998	21 %	79 %	100 %
Grande forêt privée 1996-1998	78 %	22 %	100 %
CAAF 1996-1998	63 %	37 %	100 %

Tableau 30. Types de volumes récoltés, selon la formule de gestion

Formule et période	Feuillu sciage	Feuillu pâte	Résineux sciage	Résineux pâte	Autres	Total
Nombre moyen de m^3 solides par an						
Métayage 1995-1998	9 943	2 379	17 629	0	1 340	31 291
Métayage 1999-2000	10 661	2 895	22 496	0	2 375	38 427
Groupement 1995-1998	8 121	18 771	6 959	15	1 233	35 100
Grande forêt privée 1996-1998	9 196	17 999	14 699	13 156	0	55 050
CAAF 1996-1998	9 724	note[a]	95 075	40 254	0	145 053
Pourcentages						
Métayage 1995-1998	32 %	8 %	56 %	0 %	4 %	100 %
Métayage 1999-2000	28 %	8 %	59 %	0 %	6 %	100 %
Groupement 1995-1998	23 %	53 %	20 %	0 %	4 %	100 %
Grande forêt privée 1996-1998	17 %	33 %	27 %	24 %	0 %	100 %
CAAF 1996-1998	7 %	note[a]	66 %	28 %	0 %	100 %

[a] Inclus dans feuillu sciage

Ces données permettent les observations suivantes :

- Le métayage et le groupement forestier présentent des niveaux de récolte similaires, de l'ordre de 35 000 m^3 solides par année. Les volumes récoltés dans la grande forêt privée s'avèrent un peu supérieurs, alors que ceux du CAAF sont nettement plus grands (tableau 27).

- Les coûts annuels de soutien technique du métayage ont diminué du tiers entre la période 1995-1998 et l'année 1999-2000, alors que les volumes récoltés augmentaient du quart (tableau 27). Par conséquent, les ratios de soutien technique de l'année 1999-2000 équivalent à environ la moitié de ceux de la période 1995-1998 (tableau 28).

- Les coûts du soutien technique par hectare traité sont similaires pour l'année 1999-2000 du métayage, le groupement forestier et la grande forêt privée. Ils sont trois fois moindres pour le CAAF (tableau 28).

- Les coûts du soutien technique par mètre cube récolté du groupement forestier sont deux fois plus grands que ceux de l'année 1999-2000 du métayage ou de la grande forêt privée (tableau 28). Cette différence s'explique par le fait que le volume moyen récolté par hectare est deux fois moindre dans le cas du groupement (tableau 27). En effet, près de 80 % des travaux sylvicoles commerciaux du groupement sont constitués de coupes d'éducation de peuplements (tableau 29). En comparaison, les coupes d'éducation des autres formules ne représentent que 20 à 40 % des coupes totales. C'est d'ailleurs le groupement qui, au tableau 30, montre la plus forte proportion de volumes de feuillus pâte (53 %).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les ratios de soutien technique par hectare des travaux sylvicoles commerciaux sont du même ordre de grandeur que ceux des travaux sylvicoles non commerciaux. En outre, la valeur du ratio pour l'année 1999-2000 du métayage est la même pour les deux types de sylviculture, soit 127 $/ha. En divisant les ratios de soutien technique par cette valeur, on obtient le tableau 31 qui met en évidence la similitude des ratios pour les deux types de sylviculture.

Tableau 31. Transformation des ratios de soutien technique pour la sylviculture (127 $/ha =1)

Formule et période	Ratio de la sylviculture non commerciale	Ratio de la sylviculture commerciale
Métayage 1995-1998	1,7	1,8
Métayage 1999-2000	1,0	1,0
Groupement 1995-1998	1,1	1,1
Grande forêt privée 1996-1998	0,6	0,9
CAAF 1996-1998	0,3	0,3

7.2.4 Indicateurs rattachés au soutien technique d'activités multiressources

Tel que mentionné à la section 7.1, cette catégorie d'indicateurs ne s'applique qu'à la ferme forestière en métayage. Les résultats pour les deux périodes retenues apparaissent au tableau 32. Les observations suivantes en découlent :

- Les dépenses de soutien technique pour les activités multiressources représentent environ le quart des dépenses totales de soutien technique du métayage.

- Le coût du soutien technique alloué aux activités multiressources représente environ 10 % du coût des réalisations multiressources du métayage. Ce ratio de soutien technique est similaire à ceux que l'on observait au tableau 22 pour l'ensemble des activités des formules de gestion, à l'exception du CAAF dont le ratio est nettement moindre.

Tableau 32. Coûts annuels moyens de soutien technique et de réalisations pour les activités multiressources

Formule et période	Soutien technique		Réalisations	$ ST / $ réalisations
	Coût	% ST total	Coût	
Métayage 1995-1998	43 136 $	23 %	441 209 $	10 %
Métayage 1999-2000	36 896 $	26 %	426 699 $	9 %

7.3 Principales constatations

Plusieurs constatations se dégagent des résultats de cette étude.

D'abord, l'année 1999-2000 s'avère plus représentative des conditions opérationnelles du métayage que la période 1995-1998. En effet, l'étude démontre que certains paramètres du métayage, comme le niveau des réalisations sylvicoles et les coûts du soutien technique, on évolué au cours des dernières années, entraînant à la baisse les coûts relatifs (ratios) du soutien technique. De plus, l'évolution prévisible de ces paramètres au cours des prochaines années devrait confirmer la baisse des coûts relatifs des activités de soutien technique du métayage. Rappelons que les autres formules à l'étude sont opérationnelles depuis de nombreuses années, alors que le métayage n'est mis à l'essai que depuis 1994.

Exprimées par dollar de réalisations, les dépenses d'encadrement général du métayage sont similaires à celles de la grande forêt privée et du volet regroupé du groupement forestier. Elles sont toutefois supérieures à celles du CAAF.

En ce qui a trait aux coûts de soutien technique pour les activités sylvicoles, ce sont les ratios par hectare de travaux qui se sont avérés les plus révélateurs. Ils montrent que les coûts de soutien technique du métayage sont similaires à ceux du groupement forestier et, dans le cas de la sylviculture commerciale, à ceux de la grande forêt privée. Pour leur part, les coûts de soutien technique du CAAF sont nettement moindres, avec des valeurs 70 % inférieures à celles du métayage et du groupement forestier. Les faibles coûts obtenus pour le CAAF semblent découler principalement d'économies d'échelle liées à l'envergure des opérations de cette formule de gestion.

Par ailleurs, les dépenses de soutien technique pour les activités multiressources du métayage s'avèrent significatives puisqu'elles représentent le quart des dépenses totales de soutien technique de cette formule de gestion. Toutefois, l'étude ne permet pas de comparer le coût de cette composante du soutien technique à des composantes similaires d'autres formules de gestion.

Dans leur ensemble, les coûts d'encadrement général et de soutien technique du métayage se comparent donc à ceux du GFELT. Les deux formules présentent d'ailleurs plusieurs caractéristiques communes, notamment le niveau de mécanisation des opérations de récolte, la superficie moyenne des blocs d'intervention et l'appui dispensé aux propriétaires de boisés et aux métayers en matière de fonctionnement et de gestion. Or, nous avons vu que le GFELT est représentatif des autres groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent au regard des coûts des services techniques. Sur cette base, on peut conclure que l'application du concept du métayage dans une région donnée se traduirait par des coûts d'encadrement général et de soutien technique similaires à ceux des groupements forestiers de cette région.

CHAPITRE 8 - SYNTHÈSE ET ENJEUX

Ce chapitre synthétise les résultats des études individuelles (enquêtes, coûts d'encadrement et de soutien technique, impact socio-économique) sous l'angle des quatre critères à la base de l'évaluation. On y décrit également les principaux enjeux que soulèvent la mise à l'essai et l'extension du concept de ferme forestière en métayage.

8.1 La viabilité des métairies

Il aurait été possible d'estimer la viabilité des métairies en déterminant, de façon plus ou moins arbitraire, un seuil de bénéfices nets au-delà duquel une exploitation serait jugée rentable. Nous avons préféré recueillir des informations auprès des métayers sur une gamme d'indicateurs reflétant diverses facettes du critère de viabilité, notamment sur :

- les conditions de travail des métayers;
- leur degré de satisfaction envers les bénéfices nets des métairies;
- les facteurs affectant la rentabilité des métairies;
- la perception des métayers sur l'évolution probable de leurs bénéfices;
- les avantages non monétaires retirés par les métayers;
- leur intention de demeurer ou non métayers à moyen et long termes.

De plus, nous avons interviewé des ex-métayers pour connaître leur point de vue particulier sur certains de ces aspects.

Nos indicateurs montrent que les métairies sont des entreprises viables. En effet, les métayers sont généralement satisfaits des bénéfices nets de leurs métairies. La vaste majorité entrevoit même une augmentation de leurs bénéfices au cours des prochaines années et les raisons invoquées à cet égard s'avèrent plausibles. Leur statut de métayer leur permet également de bénéficier de certains avantages non monétaires. De même, leur intention de demeurer métayers à moyen terme et, pour la plupart, à long terme, représente en soi un indicateur global de viabilité. Par ailleurs, tous les ex-métayers interviewés considèrent que la plupart des métairies seront des entreprises viables à moyen terme.

La question de la rentabilité des métairies soulève toutefois plusieurs enjeux :

Délimitation des territoires des métairies

Les ex-métayers ont identifié le manque de rentabilité comme la principale raison les ayant emmenés à mettre fin à leur expérience de métayage. Selon eux, cette absence de rentabilité découlait surtout de la surestimation initiale des disponibilités ligneuses (qualité, quantité) de certaines métairies. La délimitation d'un territoire en métairies doit donc s'appuyer sur une bonne connaissance des disponibilités ligneuses et de paramètres comme les coûts d'opération et les marchés des ressources.

Mauvaises conditions de travail

Selon plusieurs métayers, certaines opérations forestières entraînent un trop grand effort physique ou de mauvaises conditions de travail, pour eux et leurs employés. Certains aimeraient pallier ce problème par une mécanisation de leurs opérations de coupe. Rappelons à cet égard que l'âge moyen des métayers et de leurs employés se situe autour de 40 ans et que la santé est la première condition identifiée par les métayers pour qu'ils poursuivent leur expérience de métayage à moyen et long termes.

C'est dans ce contexte que la Forêt modèle et trois métayers ont entrepris, au printemps 2000, la première phase d'un essai portant sur la mécanisation d'opérations de récolte. Cet essai vise à mesurer l'impact de la petite mécanisation sur la rentabilité des opérations de coupe et sur leur acceptabilité environnementale et sociale. Les résultats finaux seront connus à la fin de l'année 2001.

Gestion des activités non ligneuses

Aucun des métayers dont l'une des attentes initiales était de faire de l'aménagement récréatif n'a encore atteint cet objectif. De même, les attentes à moyen terme des métayers au regard des revenus multiressources sont inférieures à ce qu'elles étaient en début de projet. Les métayers et ex-métayers ont identifié plusieurs causes pour expliquer cet état de faits, notamment des structures inadéquates pour la gestion collective des activités non ligneuses, une demande limitée par l'éloignement des grands centres urbains et l'importance des investissements requis pour développer des infrastructures d'accueil. Il s'agit là d'un des enjeux les plus complexes du métayage et il serait prématuré de tirer des conclusions à cet égard. Nous considérons que cette problématique devrait faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années, notamment en examinant des initiatives comparables du Québec et d'ailleurs au Canada.

Sensibilité des bénéfices aux marchés du bois

La production de matière ligneuse demeurera à moyen terme la principale source de bénéfices des métairies, malgré les efforts consentis pour diversifier les sources de revenus. Par conséquent, les niveaux de bénéfices des métairies demeureront sensibles aux fluctuations des marchés du bois, particulièrement celles affectant le marché des bois feuillus destinés à la pâte.

Dans le même ordre d'idée, une majorité de métayers et d'ex-métayers considère que l'entente sur la destination des bois coupés dans les seigneuries de la Forêt modèle a un effet négatif sur leurs revenus de vente de bois. Selon l'équipe technique de la Forêt modèle, cette perception serait liée à la prime qu'obtiennent généralement les producteurs qui mettent en marché des volumes significatifs de bois de sciage. L'entente sur la destination des bois pourrait donc affecter à la baisse le montant de cette prime.

Selon les données colligées auprès des métayers et des ex-métayers, un tel effet sur les revenus de vente de bois serait de l'ordre de 5 à 10 % pour les bois de sciage et de déroulage (les catégories visées par l'entente) et de 3 à 6 % pour l'ensemble des revenus de vente de bois (toutes catégories confondues). Or, une baisse de 5 % des revenus de vente de bois d'une métairie moyenne entraîne une baisse d'environ 10 %, ou de 4 000 $, de ses bénéfices nets. Par conséquent, l'extension du métayage devrait préférablement s'effectuer en absence de contraintes spécifiques sur la mise en marché des bois.

Le niveau et l'utilisation des redevances forestières

La viabilité des métairies dépend également du niveau des redevances forestières (droits de coupe) et de l'utilisation qui en est faite. Rappelons à cet effet qu'en 1999-2000, les taux des redevances forestières des métairies étaient environ 30 % inférieurs à ceux des bénéficiaires de CAAF des forêts publiques environnantes.

Nous ne nous sommes pas attachés à évaluer la pertinence des méthodes employées pour calculer les redevances forestières des métairies et des forêt publiques[31]. Cependant, il nous paraît justifié que les taux du métayage soient moins élevés que ceux de la forêt publique, et ce pour deux raisons :

- L'entente sur la destination des bois coupés sur les seigneuries affecterait à la baisse les revenus de vente de bois.

- Les coûts de récolte des métairies sont en moyenne plus élevés que ceux des entreprises opérant dans les forêts publiques avoisinantes, en raison notamment de différences en matière d'échelle des opérations, de morcellement et de degré de mécanisation. L'essai sur la mécanisation d'opérations de récolte dans le cadre du métayage permettra entre autres d'évaluer le potentiel de la mécanisation pour amenuiser les coûts de récolte.

Il nous semble par ailleurs justifié qu'une partie des sommes perçues en redevances soit réinvestie dans le territoire, principalement sous la forme de travaux de voirie. Les montants utilisés à cette fin devraient cependant diminuer à mesure que sera complété le réseau routier des métairies.

Toutefois, nous nous interrogeons sur la pertinence de réinvestir une partie des redevances dans un fonds destiné à compenser les métayers pour les améliorations qu'ils apportent au territoire. Rappelons qu'environ 30 % des redevances perçues sont versées dans un tel fonds. Les trois raisons suivantes sont à l'origine de notre questionnement :

---

[31] Différentes approches existent pour estimer la valeur marchande des bois sur pied (VMBSP), laquelle sert à établir le niveau des redevances forestières. Les principaux facteurs affectant la VMBSP incluent les caractéristiques des bois, les conditions de terrain, les coûts d'accès à la ressource et les fluctuations des marchés du bois. (Fiches thématiques en recherche socio-économique. Groupe d'action sur les aspects socio-économiques du secteur forestier. Ministère des Ressources naturelles du Québec et Forêt Québec, Mars 2000).

- À l'instar de la Forêt modèle, il nous semble raisonnable qu'une partie des droits de coupe retourne au propriétaire du territoire. Or, le fonds de compensation est l'un des principaux facteurs limitant la Forêt modèle dans l'atteinte de cet objectif.

- Dans le même ordre d'idée, le fonds de compensation ne nous paraît pas essentiel à l'atteinte d'un équilibre entre d'une part les droits consentis aux métayers et, d'autre part, leurs responsabilités contractuelles.

- En dépit du fait que nous n'ayons pas posé aux métayers et ex-métayers une question spécifique sur la pertinence du fonds de compensation, quatre d'entre eux nous ont mentionné que ce fonds n'était pas nécessaire pour assurer la viabilité de leurs métairies. Toutefois, nous ne savons pas si cette situation peut être généralisée à la plupart des métayers. Dans les cas de dépendance financière envers le fonds, il serait pertinent d'examiner les facteurs à l'origine d'une telle dépendance.

Par ailleurs, les pertes de revenus liées à l'entente sur la destination des bois pourraient justifier l'existence d'un tel fonds, dans l'hypothèse où ces pertes ne sont pas déjà pleinement compensées par les taux des redevances forestières.

Accessibilité aux subsides à l'aménagement forestier

Bien que les subsides ne représentent qu'environ 13 % des revenus des métairies, ces sommes sont requises pour assurer la réalisation d'activités essentielles à l'aménagement des ressources forestières de ces territoires. Les subsides à l'aménagement des métairies proviennent principalement du Programme de mise en valeur des forêts privées (géré par l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées) et du volet 2 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier[32]. Les activités d'aménagement des métairies sont admissibles à ces subsides car les métayers sont considérés, aux fins de ces programmes, comme des propriétaires forestiers.

Équilibre entre encadrement et liberté d'action

Plusieurs métayers et ex-métayers ont fait état d'un malaise à l'égard de l'encadrement de leurs activités par la Forêt modèle. Selon eux, un contrôle trop serré aurait compromis leur liberté d'action, notamment quant aux orientations à donner à leurs entreprises. D'ailleurs, certains ex-métayers affirment avoir mis fin à leur expérience de métayage pour cette raison.

---

[32] Les autres subsides à l'aménagement forestier des métairies proviennent de la partie des redevances forestières qui est réinvestie dans le projet.

Nous partageons l'avis de la plupart des métayers qu'une forme d'encadrement administratif et technique est nécessaire pour garantir de saines pratiques forestières. Dans cette optique, l'encadrement assume principalement les fonctions suivantes :

- la planification des activités, afin d'assurer la pertinence des travaux et de respecter les modalités du plan d'aménagement multiressource, notamment lors de la confection des plans annuels d'intervention;
- le contrôle des travaux sylvicoles, afin de respecter les normes des programmes d'aide à la mise en valeur des ressources forestières;
- le contrôle des niveaux de coupe, afin que soient respectées les disponibilités forestières des métairies.

Comme les responsabilités de conseiller et de contrôler sont assumées par les mêmes personnes, il est normal que des tensions puissent survenir entre des membres de l'équipe technique et certains métayers. À cet égard, il importe que les métayers reconnaissent les limites des droits qui leurs sont consentis sur des ressources qui ne leur appartiennent pas. Les contraintes qui en découlent doivent d'ailleurs être prises en compte dès le processus de sélection des métayers. En contrepartie, l'encadrement administratif et technique doit être allégé dans la mesure du possible afin de favoriser l'esprit d'initiative des métayers.

8.2 Les coûts d'encadrement général et de soutien technique

L'étude sur les coûts d'encadrement général et de soutien technique de la ferme forestière en métayage démontre que ces coûts sont similaires à ceux du Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, lequel est représentatif à cet égard des autres groupements forestiers de la région du Bas-Saint-Laurent. Sur cette base, on peut conclure que l'application du concept de métayage dans une région donnée se traduirait par des coûts d'encadrement général et de soutien technique similaires à ceux des groupements forestiers de cette région.

L'examen des coûts d'encadrement général et de soutien technique fait ressortir deux enjeux spécifiques :

Coûts supérieurs à ceux des CAAF

Nos résultats indiquent également que les coûts d'encadrement général et de soutien technique du métayage sont globalement supérieurs à ceux des CAAF. Cette situation s'explique principalement par les économies d'échelle inhérentes à l'envergure des opérations des CAAF et par l'appui dispensé aux métayers en matière de fonctionnement et de gestion. L'application du métayage dans des territoires publics entraînerait donc des coûts d'encadrement et de soutien technique similaires à ceux des forêts privées.

Coûts supplémentaires durant la phase d'implantation

Durant les premières années d'implantation du métayage, la plupart des coûts relatifs (ratios) d'encadrement et de soutien technique étaient plus élevés qu'après cinq années de mise à l'essai. À titre d'exemple, les dépenses de soutien technique à la sylviculture commerciale ont diminué du tiers entre les périodes 1995-1998 et 1999-2000, alors que les réalisations correspondantes augmentaient légèrement. Cette situation est normale si l'on considère les besoins particuliers que l'on rencontre en période d'implantation, notamment en matière de connaissance du territoire et d'appui aux métayers. Par conséquent, des coûts additionnels d'encadrement et de soutien technique doivent être prévus durant la phase d'implantation d'un projet de fermes forestières en métayage.

8.3 Les retombées socio-économiques

Nous avons vu que la mise à l'essai du métayage génère surtout des retombées locales et régionales. Nous les avons exprimées en termes de main-d'oeuvre liée aux opérations des métairies, de dépenses d'exploitation des métairies, de dépenses de consommation des métayers et de leurs employés et des activités de transformation des bois récoltés. Le métayage entraîne aussi des économies budgétaires significatives en prestations d'assurance-emploi.

Rappelons également que les employés des métayers se disent satisfaits de leur emploi. Ils apprécient particulièrement la possibilité de travailler à proximité de leur résidence, les relations avec leur employeur, le niveau de sécurité de leur travail et les possibilités de formation qui leur sont offertes.

Quatre enjeux principaux peuvent influencer l'ampleur et la nature des retombées du métayage :

Nombre de métairies par territoire d'implantation

L'ampleur des retombées locales et régionales du métayage dépend en bonne partie du nombre de métairies établies dans un territoire donné. Par conséquent, il apparaît préférable de mettre en place le métayage par blocs d'une dizaine de métairies ou plus, comme l'a fait la Forêt modèle. Cette approche par regroupements présente également les avantages suivants :

- elle assure une masse critique de territoire pour la gestion des ressources non ligneuses; par exemple d'un lac en son entier;
- elle assure une masse critique de territoire justifiant la participation des intervenants locaux et régionaux dans le processus décisionnel;
- elle crée des conditions propices à l'entraide et à la coopération;
- elle permet des économies d'échelle en matière d'encadrement et de soutien technique.

Dimension des métairies et disponibilités ligneuses

L'approche du métayage implique que les disponibilités ligneuses soient calculées pour chacune des métairies. Or, de récentes simulations indiquent que les disponibilités ligneuses des seigneuries de la Forêt modèle seraient supérieures si elles étaient calculées à l'échelle des seigneuries, plutôt que des métairies[33]. Par conséquent, les particularités territoriales des métairies peuvent entraîner, pour un territoire donné, une baisse significative de la récolte admissible et donc des redevances forestières et de certaines retombées économiques, comparativement à d'autres modes de gestion. En contrepartie, le métayage favorise une gestion intégrée des ressources du milieu forestier, laquelle génère des bénéfices et retombées additionnels comparativement aux approches de gestion plus sectorielles. De plus, comme nous l'avons vu, le métayage entraîne surtout des retombées locales et régionales, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'autres modes de gestion.

Mécanisation des opérations de récolte

La tendance lourde au Québec favorisant la mécanisation des opérations de récolte devrait, à moyen terme, influer sur la main-d'oeuvre directe générée par le métayage. Cet enjeu est d'ailleurs examiné dans le cadre de l'essai qu'a entrepris la Forêt modèle sur la petite mécanisation des opérations de récolte.

Degré d'internalisation des retombées

Deux raisons principales expliquent le fait que la plupart des retombées du métayage se retrouvent aux niveaux local et régional : le mode de gestion lui-même et les caractéristiques de l'économie du Bas-Saint-Laurent. Parmi les caractéristiques régionales, mentionnons la présence de plusieurs municipalités de moyenne envergure et d'un centre régional qui offrent la plupart des biens et services requis par la population. Le degré d'internalisation des retombées pourrait donc varier selon la région d'implantation du métayage.

---

[33] En théorie, la sommation des disponibilités ligneuses des subdivisions d'un territoire peut être égale aux disponibilités ligneuses calculées pour le territoire en son entier. Cependant, dans la plupart des cas, la structure des peuplements représente davantage une contrainte à la maximisation des disponibilités ligneuses lorsque l'unité territoriale est de moindre envergure.

8.4 Le potentiel d'application de la formule

Cette section présente dans un premier temps un bref rappel des points de vue des métayers et des ex-métayers sur le potentiel d'application du métayage à l'extérieur de la Forêt modèle. On y examine par la suite certains facteurs pouvant influer sur le potentiel d'extension de la formule.

Tous les métayers et les ex-métayers que nous avons interviewés sont d'avis que le modèle de la ferme forestière en métayage peut être appliqué ailleurs que sur la FMBSL. La quasi totalité entrevoit l'extension du modèle dans des territoires publics, particulièrement à proximité de municipalités. Il faut dire qu'au Québec, la plupart des territoires forestiers d'envergure suffisante pour y installer des groupes de métairies se retrouvent dans le domaine public. La préférence exprimée pour des territoires situés à proximité des communautés s'explique entre autres par les avantages de travailler près de sa résidence et par le sentiment d'appartenance qu'entretiennent les communautés locales envers les territoires environnants.

Dans cette perspective, la formule du métayage offre plusieurs avantages :

Favorise la gestion intégrée des ressources forestières

Les droits consentis aux métayers sur une gamme de ressources forestières favorisent la gestion intégrée de ces ressources. On peut toutefois penser que des métayers et des détenteurs de droits sur des ressources non ligneuses (ZEC et pourvoiries par exemple) pourraient harmoniser leurs interventions dans un même territoire, et ce pour deux raisons. Premièrement, la rentabilité des métairies repose avant tout sur la gestion de la matière ligneuse. Deuxièmement, la sylviculture à petite échelle est généralement plus compatible avec une gestion intégrée des ressources du milieu forestier que ne l'est la sylviculture à grande échelle de la foresterie industrielle.

Diversifie les modes de tenure du territoire public

Il est souhaitable de diversifier les modes de tenure des territoires publics. En effet, chaque type de tenure a ses avantages et ses inconvénients, et seule une gamme de tenures peut répondre à la diversité des contextes propres à la gestion des ressources du milieu forestier. Les paramètres de cette diversité incluent notamment les spécificités des territoires forestiers, les contextes économiques régionaux et les aspirations des communautés locales.

Par ailleurs, l'implantation de métairies dans des territoires publics ne constituerait pas un précédent puisque des formules de location de territoires forestiers existent déjà au Québec et dans d'autres provinces, notamment pour l'acériculture et la production de bleuets.

Flexibilité d'application

Le concept du métayage peut prendre plusieurs formes selon les contextes d'application. Les différentes variantes possibles dépendent notamment :

- du type de tenure (publique ou privée);
- de la nature des droits consentis aux métayers (ressources ligneuses, acéricoles, fauniques et autres);
- de la dénomination légale des métairies (compagnies, entreprises de travailleurs autonomes);
- de la structure de regroupement des métayers (coopérative ou autre);
- des promoteurs et des partenaires, y compris l'entité assurant l'encadrement général et le soutien technique (groupement forestier, coopérative forestière, regroupement d'organismes, etc.).

À titre d'exemple, les Industries Maibec annonçaient au printemps 2000 la création d'une métairie dans des blocs de lots lui appartenant dans les comtés de l'Islet, Montmagny et Bellechasse. Inspirée par l'expérience de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, cette initiative intègre la production ligneuse et l'exploitation d'une érablière, d'une pourvoirie et d'une auberge. Par ailleurs, une étude est présentement en cours au Nouveau-Brunswick afin d'évaluer le potentiel d'application de différentes variantes du métayage dans le contexte particulier de cette province.

Combine les approches entrepreneuriale et communautaire

Bien qu'il mise sur l'esprit d'entreprise des métayers, le métayage s'inscrit aussi dans une perspective de développement économique communautaire. En effet, le concept du métayage présente trois caractéristiques clés du développement économique communautaire[34] :

- la participation active de la communauté, notamment pour la fixation des objectifs;
- l'intégration du développement économique et social à partir d'une approche globale et non sectorielle;
- l'approche territoriale où la communauté se définit selon une base géographique.

Climat social amélioré

L'approche du métayage répond au besoin croissant des collectivités locales de contrôler la mise en valeur de leurs ressources naturelles et humaines.

---

[34] Groupe Éconov Développement Inc. 1993. L'approche du développement économique et communautaire et sa situation au Québec : Rapport final. Présenté au Bureau fédéral de développement régional (Québec). Ottawa, Ontario. 90 p.

Par son volet participatif, le métayage responsabilise les populations locales en regard de la gestion des ressources forestières avoisinantes. Ce faisant, on risque moins d'identifier des boucs émissaires lorsque des erreurs se produisent.

Cependant, comme le démontre l'expérience d'ex-métayers de la seigneurie du Lac-Métis, les promoteurs d'un projet de métayage doivent s'assurer d'obtenir un consensus local en faveur de leur projet avant de le mettre en oeuvre dans un territoire donné.

La perspective d'extension du métayage fait également ressortir un certain nombre d'enjeux :

Candidats désireux de devenir métayers

À ce jour, de nombreuses personnes se sont montrées intéressées à devenir métayers. Lors du recrutement initial de 1994, la Forêt modèle a reçu 346 candidatures du Québec et d'autres provinces pour 27 postes de métayers disponibles. En 1998, un appel de candidatures limité à la région du Bas-Saint-Laurent a permis d'obtenir 105 candidatures pour combler 5 postes vacants.

Cet intérêt est d'ailleurs confirmé par une enquête réalisée à la fin de 1996 et au début de 1997 auprès de 439 travailleurs forestiers du Bas-Saint-Laurent[35]. À une question les invitant à identifier leur emploi idéal, 9 % des répondants ont indiqué qu'ils souhaiteraient devenir des métayers, et 21 %, des fermiers forestiers. Il importe ici de rappeler que le métayage représente un moyen de contourner l'impossibilité, pour la plupart des personnes intéressées à devenir fermiers forestiers, d'acquérir suffisamment de territoire pour pouvoir en vivre sans avoir recours à des transferts sociaux.

Concours de l'État

Le Gouvernement du Québec appuie la mise à l'essai du métayage par le biais de ses programmes de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Toutefois, l'État québécois faciliterait grandement l'extension du concept de métayage en réaménagant les droits consentis sur certains territoires du domaine public situés à proximité de communautés locales. Un tel réaménagement permettrait de faire place non seulement à des projets de métayage, mais aussi à d'autres initiatives s'inscrivant dans le cadre du concept de forêt habitée. Il s'agit là d'une des principales revendications de la Déclaration de Maniwaki qui a été adoptée et rendue publique en octobre 2000, lors du premier colloque d'envergure provinciale sur la forêt habitée.

---

[35] Stanek, O. 1997. Les travailleurs forestiers du Bas-Saint-Laurent. UQAR-Grideq. 222 p.

L'État peut également faciliter le démarrage de projets de métayage par des programmes de formation, de fiscalité incitative et de remise de droits de coupe[36].

Collaboration de l'industrie forestière

Le concours de l'industrie forestière est également requis, notamment au point de vue du support technique, de l'ouverture de marchés de transformation et de la collaboration au réaménagement de tenures en forêt publique.

[36] Adapté de Bouthillier, L. 1992. Rendement accru et développement social: Les nouvelles tendances en aménagement forestier au Canada. Cahier 92-10. Département des sciences forestières, Université Laval, Sainte-Foy, Québec. 54 p.

CONCLUSION

Nous avons examiné la viabilité socio-économique du concept de ferme forestière en métayage à partir de quatre critères et d'une série d'indicateurs qui en découlent. Les résultats pour chacun des critères peuvent être résumés comme suit :

- Les métairies sont des entreprises viables dont la principale source de bénéfices demeurera à moyen terme la production de matière ligneuse.

- Les coûts d'encadrement général et de soutien technique reflètent les caractéristiques de la formule et s'apparentent à ceux que l'on retrouve dans les groupements forestiers du Québec.

- Les retombées socio-économiques du métayage sont tangibles et se concentrent aux niveaux local et régional.

- La formule présente un bon potentiel d'extension, particulièrement dans les forêts publiques situées à proximité de municipalités.

La mise à l'essai et l'extension du métayage posent cependant un certains nombre de défis que nous avons identifiés sous forme d'enjeux. Ceux-ci incluent notamment la gestion collective des activités non ligneuses, l'équilibre à atteindre entre encadrement et liberté d'action, l'incidence des contraintes territoriales des métairies sur la récolte admissible, et le concours de l'État.

Pris dans leur ensemble, ces résultats permettent de conclure à la viabilité socio-économique de la ferme forestière en métayage telle que mise à l'essai par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. Toutefois, seule l'implantation de métairies dans une variété de contextes permettra, à terme, de préciser le potentiel d'extension du métayage.

Annexe 1. Évaluation des économies budgétaires en prestations d'assurance-emploi

Données de base

Cette évaluation est calculée sur la base du nombre de semaines de prestations d'assurance-emploi que les futurs métayers ont retirés lors des deux années précédant leur expérience de métayage.

22 des 25 métayers recevaient de l'assurance-emploi :

- 17 sélectionnés en 1993-1994;
- 5 sélectionnés en 1998.

Les trois métayers qui n'ont pas retiré de prestations ont été sélectionnés en 1993-1994.

En moyenne, les futurs métayers ont retiré des prestations durant 46,4 semaines au cours de ces deux ans, soit 23,2 semaines par an (22,4 semaines pour les métayers sélectionnés en 1993-1994 et 25,8 semaines pour ceux sélectionnés en 1998).

Gérald Dubé, économiste à Développement des ressources humaines Canada à Rimouski, nous a fourni les données suivantes :

- La moyenne régionale des prestations pour les travailleurs forestiers (code 8422, sylviculture et exploitation forestière) est, pour mai 1997, de 22,8 semaines à 339,66 $/sem. et, pour mai 1998, de 23,5 semaines à 338,95 $/sem., pour une moyenne de 23,2 semaines à 339,30 $/sem. (environ 340 $/sem.). La durée moyenne des prestations des travailleurs forestiers de la région s'avère donc la même que celle des futurs métayers. Il est à noter que la prestation moyenne des travailleurs forestiers de la région est plus élevée que celle de l'ensemble des travailleurs du Bas-Saint-Laurent.

- Les dernières modifications importantes au régime d'assurance-emploi ont été mises en application entre juillet 96 et janvier 97. Ces changements ont entraîné un diminution moyenne de la période de prestation d'environ 1,5 semaines pour le Bas-Saint-Laurent. Cependant, il n'y aurait pas eu d'effet notable sur l'admissibilité des travailleurs saisonniers aux prestations.

Calcul des économies budgétaires

Pour chacune des 17 personnes devenues métayers en 1993-1994, la durée moyenne des prestations est réduite de 1,5 semaines pour tenir compte du resserrement ultérieur des conditions du régime. L'économie annuelle moyenne pour chacune de ces personnes peut donc être calculée comme suit :

340 $/sem. X (22,4 sem. - 1,5 sem.) = 7 106 $

Pour les cinq personnes devenues métayers en 1998, l'économie annuelle moyenne s'établit comme suit :

340 $/sem. X 25,8 sem. = 8 772 $

La moyenne pondérée pour chacun des 22 métayers ayant retiré des prestations s'établit donc de 7 485 $ par année, pour des économies budgétaires totales d'environ 165 000 $ par année.

Annexe 2. Paramètres du coût des réalisations du métayage

Les coûts des réalisations du métayage ont été quantifiés selon cinq paramètres distincts. Cette section les décrit succinctement.

1) **Dépenses d'opération des métairies**. Elles sont tirées des rapports financiers des métairies. Elles permettent d'estimer le coût total des réalisations effectuées par les métayers, à l'exception du coût du temps que les métayers consacrent eux-mêmes à la réalisation de travaux d'aménagement.

2) **Coûts des travaux sylvicoles non commerciaux**. Ces coûts sont calculés en multipliant les quantités des travaux par les coûts unitaires correspondants. Ces derniers ont été estimés avec le concours de la FMBSL.

3) **Coût du temps des métayers consacré à l'exécution de travaux d'aménagement forestier**. Les dépenses indiquées dans les rapports financiers des métairies ne comprennent pas d'équivalent salaire pour les métayers[37]. Afin d'estimer le coût réel des réalisations des métairies, il faut donc inclure un équivalent salaire lorsque les métayers réalisent eux-mêmes des travaux d'aménagement. Le nombre moyen de semaines d'exécution des métayers par type de travaux est tiré de l'enquête s'adressant aux métayers. L'équivalent du salaire hebdomadaire correspond au salaire moyen des employés des métayers par type de travaux, et est tiré de l'enquête s'adressant à ces derniers.

4) **Dépenses d'opération des pourvoiries de métayers**. Elles proviennent des rapports financiers de ces organismes.

5) **Coût des travaux réalisés par la Forêt modèle**. Ces coûts proviennent des rapports financiers de la FMBSL.

[37] Dans les quelques cas où de tels équivalents sont indiqués, nous les avons exclus du calcul des dépenses d'opération des métairies.